



Sorèze

Mag

Bulletin Municipal Janvier 2021



Bulletin Municipal n° 38 Janvier 2021

EDITORIAL	3
TROMBINOSCOPE	4
ORGANISATION DES COMMISSIONS 2020/2026	6
RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2020	8
TRAVAUX BÂTIMENTS RÉALISÉS	9
PROJETS D'INVESTISSEMENT POUR 2021	10
VIE ÉCONOMIQUE	11
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	12
VIE CULTURELLE	14
L'ÉCOLE AU PRÉSENT ET AU FUTUR	20
VIE DES ASSOCIATIONS	22
VIE DE LA CITÉ	28
ENVIRONNEMENT	31
URBANISME 2021	36
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	38
SORÈZE PRATIQUE	40
COMMUNICATION	43

Directeur de la publication : Marie-Lise Housseau

*Comité de rédaction du bulletin : Marie-Lise Housseau, Alain Schmidt, Laurence Tourez, Hervé Verdoux,
Maryvonne Combret, Maarten Douze, Marc Durand,
Michel Bayo, Hélène Segonne.*

*Crédit photos : Les associations, la Mairie, Musée du Verre de Sorèze, Abbaye-école de Sorèze,
Urma, Cemex, Syndicat des Eaux, JL Sarda.*

Photo de couverture : Le hêtre de Saint-Jammes d'Alain Schmidt.

Conception et mise en page : Les Crocodiles Jaunes (Illustrations I. Fraysse, Freepik).

Imprimé en 1 800 exemplaires sur papier PEFC par un imprimeur labellisé « Imprim Vert »

Les Vœux de la Municipalité sont prévus le vendredi 8 janvier 2021 à 18 h 30 à la Salle des Fêtes Georges de Léotoing, route de Dourgne (sous réserve des mesures sanitaires en vigueur).

DÉCEMBRE 2020	JANVIER 2021	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M Avent, Florence	1 V Jour de l'An	1 L Ella	1 L Aubin	1 J Hugues	1 S Fête du Travail	1 M Justin
2 M Viviane	2 S Basile	2 M Présentation	2 M Charles le B.	2 V Sandrine	2 D Boris	2 M Blandine
3 J François-Xavier 49	3 D Geneviève	3 M Blaise	3 M Guénolé	3 S Richard	3 L Phil., Jacq.	3 J Kévin
4 V Barbara	4 L Odilon	4 J Véronique	4 J Casimir	4 D Pâques	4 M Sylvain	4 V Clotilde
5 S Gérald	5 M Edouard	5 V Agathe	5 V Olive	5 L Lundi de Pâques	5 M Judith	5 S Igor
6 D Nicolas	6 M Epiphanie	6 S Gaston	6 S Colette	6 M Marcellin	6 J Prudence	6 D Norbert
7 L Ambroise	7 J Raymond	7 D Eugénie	7 D Félicité	7 M J.-B. de la S.	7 V Gisèle	7 L Gilbert
8 M Imm. Conception	8 V Lucien	8 L Jacqueline	8 L Jean de Dieu	8 J Julie	8 S Victoire 1945	8 M Médard
9 M Guadalupe	9 S Alix	9 M Apolline	9 M Françoise	9 V Gautier	9 D Pacôme	9 M Diane
10 J Romaric	10 D Guillaume	10 M Arnaud	10 M Vivien	10 S Fulbert	10 L Solange	10 J Landry
11 V Daniel	11 L Paulin	11 J N.-D. Lourdes	11 J Rosine	11 D Stanislas	11 M Estelle	11 V Barnabé
12 S Jeanne F.C.	12 M Tatiana	12 V Félix	12 V Justine	12 L Jules	12 M Achille	12 S Guy
13 D Lucie	13 M Yvette	13 S Béatrice	13 S Rodrigue	13 M Ida	13 J Ascension	13 D Antoine de P.
14 L Odile	14 J Nina	14 D Valentin	14 D Mathilde	14 M Maxime	14 V Mathias	14 L Elisée
15 M Ninon	15 V Rémi	15 L Claude	15 L Louise	15 J Paternie	15 S Denise	15 M Germaine
16 M Alice	16 S Marcel	16 M Julien	16 M Bénédicte	16 V Benoît-Joseph	16 D Honoré	16 M Aurélien
17 J Gaël	17 D Roseline	17 M Alexis	17 M Patrice	17 S Anicet	17 L Pascal	17 J Hervé
18 V Gatien	18 L Prisca	18 J Bernadette	18 J Cyrille	18 D Parfait	18 M Éric	18 V Léonce
19 S Urbain	19 M Marius	19 V Gabin	19 V Joseph	19 L Emma	19 M Yves	19 S Romuald
20 D Théophile	20 M Sébastien	20 S Aimée	20 S Alessandra	20 M Odette	20 J Bernardin	20 D Silvere
21 L Pierre Can.	21 J Agnès	21 D P. Damien	21 D Clémence	21 M Anselme	21 V Constantin	21 L Rodolphe
22 M Fr.-Xavière	22 V Vincent	22 L Isabelle	22 L Léa	22 J Alexandre	22 S Emilie	22 M Alban
23 M Armand	23 S Barnard	23 M Lazare	23 M Victorien	23 V Georges	23 D Pentecôte	23 M Audrey
24 J Adèle	24 D Fr. de Sales	24 M Modeste	24 M Cath. de Suède	24 S Fidèle	24 L Lundi de Pentecôte	24 J Jean-Baptiste
25 V Noël	25 L Conv. S. Paul	25 J Roméo	25 J Humbert	25 D Marc	25 M Sophie	25 V Prosper
26 S Etienne	26 M Paule	26 V Nestor	26 V Larissa	26 L Alida	26 M Bérenger	26 S Anthelme
27 D Jean	27 M Angèle	27 S Honorine	27 S Habib	27 M Zita	27 J Augustin	27 D Fernand
28 L Innocents	28 J Th. d'Aquin, Maureen	28 D Romain	28 D Gontran	28 M Jour du Souv.	28 V Germain	28 L Irénée
29 M David	29 V Gildas		29 L Gwladys	29 J Cath. de St.	29 S Aymar	29 M Pierre, Paul
30 M Roger	30 S Martine		30 M Amédée	30 V Robert	30 D Ferdinand	30 M Martial
31 J Sylvestre	31 D Marcelle		31 M Benjamin		31 L Visitation	

ZONE A

Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand,
Dijon, Grenoble,
Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B

Aix-Marseille, Amiens, Lille,
Nancy-Metz, Nantes, Nice,
Normandie, Orléans-Tours,
Reims, Rennes, Strasbourg

ZONE C

Créteil, Montpellier,
Paris, Toulouse,
Versailles

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER 2022
1 J Thierry	1 D Alphonse	1 M Gilles	1 V Thér. de l'E.	1 L Toussaint	1 M Avent, Florence	1 S Jour de l'An
2 V Martinien	2 L Julien-Eym.	2 J Ingrid	2 S Léger	2 M Défunt	2 J Viviane	2 D Basile
3 S Thomas	3 M Lydie	3 V Grégoire	3 D Gérard	3 M Hubert	3 V François-Xavier	3 L Geneviève
4 D Florent	4 M Jean-Marie, Vianney	4 S Rosalie	4 L Fr. d'Assise	4 J Charles	4 S Barbara	4 M Odilon
5 L Antoine	5 J Abel	5 D Raïssa	5 M Fleur	5 V Sylvie	5 D Gérald	5 M Edouard
6 M Mariette	6 V Transfiguration	6 L Bertrand	6 M Bruno	6 S Bertille	6 L Nicolas	6 J Epiphanie
7 M Raoul	7 S Gaëtan	7 M Reine	7 J Serge	7 D Carine	7 M Ambroise	7 V Raymond
8 J Thibault	8 D Dominique	8 M Nativité N.-D.	8 V Pélagie	8 L Geoffroy	8 M Imm. Conception	8 S Lucien
9 V Amandine	9 L Amour	9 J Alain	9 S Denis	9 M Théodore	9 J Guadalupe	9 D Alix
10 S Ulrich	10 M Laurent	10 V Inès	10 D Ghislain	10 M Léon	10 V Romaric	10 L Guillaume
11 D Benoît	11 M Claire	11 S Adelphe	11 L Firmin	11 J Armistice 1918	11 S Daniel	11 M Paulin
12 L Olivier	12 J Clarisse	12 D Apollinaire	12 M Wilfried	12 V Christian	12 D Jeanne F.C.	12 M Tatiana
13 M Henri, Joël	13 V Hippolyte	13 L Aimé	13 M Gérard	13 S Brice	13 L Lucie	13 J Yvette
14 M Fête Nationale	14 S Evard	14 M La Croix	14 J Juste	14 D Sidoine	14 M Odile	14 V Nina
15 J Donald	15 D Assomption	15 M Roland	15 V Thér. d'Avila	15 L Albert	15 M Ninon	15 S Rémi
16 V N-D Mt-Carmel	16 L Armel	16 J Edith	16 S Edwige	16 M Marguerite	16 J Alice	16 D Marcel
17 S Charlotte	17 M Hyacinthe	17 V Renaud	17 D Baudoin	17 M Elisabeth	17 V Gaël	17 L Roseline
18 D Frédéric	18 M Hélène	18 S Nadège	18 L Luc	18 J Aude	18 S Gatien	18 M Prisca
19 L Arsène	19 J Jean-Eudes	19 D Emilie	19 M René	19 V Tanguy	19 D Urbain	19 M Marius
20 M Marina	20 V Bernard	20 L Davy	20 M Adeline	20 S Edmond	20 L Théophile	20 J Sébastien
21 M Victor	21 S Christophe	21 M Matthieu	21 J Céline	21 D Prés. Marie	21 M Pierre Can.	21 V Agnès
22 J Marie-Mad.	22 D Fabrice	22 M Maurice	22 V Elodie	22 L Cécile	22 M Fr.-Xavière	22 S Vincent
23 V Brigitte	23 L Rose de L.	23 J Constant	23 S Jean de C.	23 M Christ Roi	23 J Armand	23 D Barnard
24 S Christine	24 M Barthélemy	24 V Thècle	24 D Florentin	24 M Flora	24 V Adèle	24 L Fr. de Sales
25 D Jacques	25 M Louis	25 S Hermann	25 L Crépion	25 J Cath. L.	25 S Noël	25 M Conv. S. Paul
26 L Anne, Joach.	26 J Natacha	26 D Côme, Damien	26 M Dimitri	26 V Delphine	26 D Etienne	26 M Paule
27 M Nathalie	27 V Monique	27 L Vinc. de P.	27 M Emeline	27 S Saturnin	27 L Jean	27 J Angèle
28 M Samson	28 S Augustin	28 M Venceslas	28 J Simon, Jude	28 D Jacq. de la M.	28 M Innocents	28 V Th. d'Aquin, Maureen
29 J Marthe	29 D Sabine	29 M Michel	29 V Narcisse	29 L Saturnin	29 M David	29 S Gildas
30 V Juliette	30 L Fiacre	30 J Jérôme	30 S Bienvenue	30 M André	30 J Roger	30 D Martine
31 S Ignace de L.	31 M Aristide		31 D Quentin		31 V Sylvestre	31 L Marcelle

Chères Soréziennes, Chers Soréziens,

Voici le premier bulletin municipal de la nouvelle équipe élue le 15 mars 2020.

Retour sur une année de transition, marquée par la pandémie COVID et plusieurs périodes de confinement, où nous avons mis tout en œuvre afin que la vie de la commune et de notre intercommunalité se poursuive le plus normalement possible pour ses habitants, ses associations et ses entreprises.



Après les élections municipales et le début du 1^{er} confinement, un premier temps co-géré avec la municipalité sortante a été consacré à la protection des habitants avec la mise en place d'une cellule de crise pour gérer l'EHPAD, l'achat de masques pour la population, l'organisation de la sécurité sanitaire dans les commerces et à l'école publique, l'assistance aux personnes les plus âgées de notre commune via le CCAS et la mise en place d'une page Facebook **Ville de Sorèze** pour créer du lien.

Une période également mise à profit pour doter la mairie de logiciels adaptés : **logiciel ATAL** pour les services techniques et **logiciel Familles** pour gérer la cantine à compter de janvier 2021 et diffusion d'une infolettre mensuelle pour informer au mieux les habitants.

À partir du 25 mai 2020 (élection du maire et de ses adjoints) la nouvelle équipe s'est mise officiellement en place et avec le déconfinement du mois de mai, nous avons repris les travaux d'investissement en cours ainsi que l'étude de faisabilité de nouveaux projets. Nous avons également aidé les restaurateurs en leur proposant des conventions gratuites d'occupation de l'espace public et soutenu les associations désireuses de maintenir leurs activités (réouverture des salles) ou leurs manifestations (Estivale du livre, marchés de producteurs, concerts...)

Le 29 octobre, la France a été à nouveau confinée, avec un impact désastreux sur les restaurateurs et les petits commerces qui ne vendent pas de produits de première nécessité.

2020, restera une année dramatique pour les familles touchées par la maladie et pour tous ceux menacés dans leur emploi ou leur entreprise ; il est nécessaire de rester unis et d'acheter **local** le plus possible !

Je tiens à remercier chaleureusement les personnels de l'EHPAD et du foyer l'Orival qui ont protégé leurs résidents, les commerces de proximité et entreprises qui ont assuré leurs missions, les associations qui ont maintenu leurs manifestations, le personnel communal qui n'a jamais interrompu le travail pour assurer un service public de qualité et tous les Soréziens qui ont fait preuve de beaucoup de solidarité.

Mais la vie continue et de nouvelles réalisations vont voir le jour en 2021 : nouvelle salle multisports/boulodrome, jardins partagés, ouverture au public du Parc de l'Abbaye-école, nouveau site internet de la mairie...

À vous tous que nous aurions souhaité rencontrer plus souvent, je souhaite, avec l'ensemble du Conseil municipal et du personnel de la Mairie, une année 2021 enfin exempte de COVID, où nous retrouverons tous le goût de la vie.

Marie-Lise HOUSSEAU
Maire de Sorèze

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SORÈZE



Caroline Marchand

Adjointe vie sociale
Vice-Présidente commissions communales :
CCAS & affaires sociales et familiales.
Conseillère communautaire



Nathalie Boned

Conseillère municipale



Maryvonne Combret

Conseillère municipale



Christian Aussenac

Adjoint moyens tech. dév.
Vice-Président commissions communales :
Moyens techniques et développement.
Conseiller communautaire



Guillaume Albert

Conseiller municipal



Maarten Douze

Conseiller municipal délégué
travaux et environnement



Marc Durand

Conseiller municipal délégué
travaux et environnement



Christophe Louvet

Conseiller municipal



Catherine Moulhérat

Conseillère municipale



André Soulard

Conseiller municipal délégué
voirie et cimetière.



Marie-Lise Housseau
Maire
Présidente du CCAS
1^{ère} Vice-présidente de la Communauté
de Communes Lauragais Revel Sorézois.



Alain Schmidt
1^{er} adjoint
Vice-Président commissions communales :
Finances, urbanisme, culture, tourisme.
Conseiller communautaire



Laurence Tourez
Adjointe aux affaires scolaires
à l'enfance et à la famille
Vice-Présidente commission communale :
affaires scolaires enfance et famille



Guanaelle Castel
Conseillère municipale



Isabelle Escande
Conseillère municipale



Lisette Grandazzi
Conseillère municipale
déléguee à l'embellissement
et au fleurissement



Baptiste Segonne
Conseiller municipal
déléguee à la Culture



Annick Scotto
Conseillère municipale
déléguee au Tourisme



Hervé Verdoux
Conseiller municipal
déléguee communication.
Vice-Président commissions
communales communication



Michel Vergnes
Conseiller municipal
Conseiller communautaire



Thierry Pouvreau
Adjoint vie associative & sports
Vice-Président commission communale :
vie associative sports



Angélique Cabestany
Conseillère municipale
Conseillère communautaire



Hakim El Ayadi
Conseiller municipal

RÔLE DES COMMISSIONS

Elles sont destinées à faciliter le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations.

Les commissions municipales sont des commissions d'étude, elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires, qui doivent être soumises au conseil municipal et qui relèvent de leur domaine de compétence.

Elles ne disposent cependant d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Elles sont créées par délibération du conseil municipal.

ORGANISATION DES COMMISSIONS

Trois types de commissions existent : **les commissions internes** dont la durée se prolonge sur l'ensemble du mandat ; **les commissions internes à durée limitée** mises en place pour répondre à une problématique précise sur un espace de temps court ; enfin, **les commissions ouvertes** à des représentants de la société civile.

Le nombre total de participants de ces dernières sera limité à 15 personnes pour permettre un fonctionnement optimal.

Vous pouvez faire acte de candidature, par écrit, auprès de Madame la Maire, en précisant vos motivations et votre implication sur le domaine souhaité.

COMMISSIONS INTERNES

Madame la Maire est présidente de droit de toutes les commissions

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, SÉCURITÉ PUBLIQUE INTERCOMMUNALITÉ

- Présidente : Marie-Lise Housseau / Vice-Président : Alain Schmidt
- Membres : Christian Aussenac - Nathalie Boned - Christophe Louvet - Caroline Marchand - Thierry Pouvreau - Laurence Tourez - Michel Vergnes

URBANISME ET PATRIMOINE

- Présidente : Marie-Lise Housseau / Vice-Président : Alain Schmidt
- Membres : Christian Aussenac - Nathalie Boned - Catherine Moulherat - Michel Vergnes

AFFAIRES SOCIALES ET FAMILIALES

- Présidente : Marie-Lise Housseau / Vice-Présidente : Caroline Marchand
- Membres : Angélique Cabestany - Guanaëlle Castel - Maryvonne Combret - Marc Durand - Isabelle Escande - Laurence Tourez

AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE ET FAMILLE

- Présidente : Marie-Lise Housseau / Vice-Présidente : Laurence Tourez
- Membres : Guanaëlle Castel - Marc Durand - Isabelle Escande

COMMUNICATION ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- Présidente : Marie-Lise Housseau / Vice-Président : Hervé Verdoux
- Membres : Maryvonne Combret - Caroline Marchand - Alain Schmidt

ORGANISATION DES COMMISSIONS 2020/2026

COMMISSIONS OUVERTES À DES REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

CULTURE / TOURISME

(ouverte en priorité aux représentants des associations déjà engagés dans la Culture et le Tourisme sur le village)

- Présidente : Marie-Lise Housseau / Vice-Président : Alain Schmidt
- Membres élus : Maryvonne Combret - Hakim El Ayadi - Isabelle Escande - Lisette Grandazzi - Annick Scotto - Baptiste Segonne - Hervé Verdoux - Michel Vergnes
- Membres de la société civile (candidatures attendues)

ÉCONOMIE

- Présidente : Marie-Lise Housseau / Vice-Président : Alain Schmidt
- Membres élus : Guillaume Albert - Catherine Moulherat - Hervé Verdoux - Michel Vergnes
- Membres de la société civile (candidatures attendues)

EMBELLISSEMENT FLEURISSEMENT

- Présidente : Marie-Lise Housseau / Vice-Présidente : Lisette Grandazzi
- Membres élus : Maryvonne Combret - André Soulard
- Membres de la société civile : Gérard Grandazzi - Josette Salles (autres candidatures attendues)

ENVIRONNEMENT FORÊT

- Présidente : Marie-Lise Housseau / Vice-Président : Maarten Douze
- Membres élus : Christian Aussenac - Marc Durand - Catherine Moulherat
- Membres de la société civile (candidatures attendues)

TRAVAUX, MOYENS TECHNIQUES ET DÉVELOPPEMENT

- Présidente : Marie-Lise Housseau / Vice-Président : Christian Aussenac
- Membres élus : Guillaume Albert - Maarten Douze - Marc Durand - Lisette Grandazzi - André Soulard
- Membres de la société civile (ouverte 2 fois par an à des représentants des hameaux)

VIE ASSOCIATIVE, SPORTS

- Présidente : Marie-Lise Housseau / Vice-Président : Thierry Pouvreau
- Membres élus : Angélique Cabestany - Hakim El Ayadi - Baptiste Segonne
- Membres de la société civile (candidatures attendues)

COMMISSIONS INTERNES À DURÉE LIMITÉE

COMMISSION CHARGÉE DE LA MISE À JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SÉCURITÉ

- Présidente : Marie-Lise Housseau / Vice-Président : Alain Schmidt
- Membres élus : Christian Aussenac - Marie-Lise Housseau - Caroline Marchand - Laurence Tourez - Michel Vergnes

REQUALIFICATION URBAINE DU BOURG

Les travaux de requalification **des rues de Puyvert et Saint-Jacques** ont démarré à l'automne et devraient être terminés au printemps 2021.

L'aménagement de ces deux voies sera réalisé dans la continuité des rues déjà traitées, en valorisant les pieds des façades par une bordure qualitative et des dallages en pierre naturelle. Les enrobés seront grenailés et le réseau d'assainissement sera entièrement repris. Le Syndicat des Eaux et Enédis profitent également de ces travaux pour reprendre leurs réseaux respectifs.

Le montant de cette opération s'élève à **360 000 € HT (Travaux 335 000 € + Maîtrise d'œuvre et divers 25 000 €)**, dont **70 000 €** pour le réseau d'assainissement. Des aides ont été attribuées par **l'Etat (87 084 €)**, **la Région (45 028 €)** et **le Département (20 134 €)**.



ÉGLISE



La consultation lancée pour les **travaux de rénovation des toitures de l'église et de la sacristie** ainsi que **la reprise des marches du perron** a permis de retenir l'entreprise Granier & Fils de Sorèze.

À la demande de M. l'Abbé, une intervention sera également réalisée à l'intérieur de la sacristie pour créer des sanitaires et un point d'eau.

Les travaux intérieurs ont démarré en fin d'année mais la réfection des toitures et du perron est reportée au printemps lorsque les conditions climatiques seront plus favorables.

Le montant de l'opération s'élève à **152 300 € HT** dont **140 800 €** de travaux et **11 500 € (honoraires maîtrise d'œuvre et divers)**. Des subventions de **l'Etat (27 399 €)** et **du Département (13 699 €)** ont été obtenues.

ASSAINISSEMENT LA TEULIÈRE

La desserte en assainissement collectif du secteur de la Teulière et de la route de Durfort était prévue dans le schéma directeur d'assainissement.

La réalisation d'un lotissement de 23 lots étant en cours, il a été décidé de programmer la construction d'un réseau collectif pour pouvoir raccorder les futures habitations.

En concertation avec les services du **Département** et de **l'Agence de l'Eau Adour Garonne**, une **convention** a été signée avec la commune voisine de Durfort pour envoyer les effluents du secteur vers sa station d'épuration.

Il a également été décidé de raccorder le lotissement de **Champ Paillassat**.

Le montant de l'opération s'élève à **520 000 € HT (441 500 € de travaux, le solde en honoraires de maîtrise d'œuvre, diverses études géotechniques et essais de réception)**. Des aides de l'Etat, de l'Agence de l'Eau et du Département ont été sollicitées. Le marché a été notifié à l'entreprise en octobre pour un démarrage effectif des travaux fin 2020.

ABBAYE-ÉCOLE

À la suite des élections municipales, **Marie-Lise Housseau** et **Alain Schmidt** ont été désignés pour représenter la commune auprès du Syndicat Mixte de l'Abbaye-école de Sorèze.

Parmi les dossiers importants, **la réouverture de l'hôtel et du restaurant** pour lesquels une étude a été lancée pour une remise aux normes des bâtiments et une **nouvelle affectation pour les anciens locaux de l'Université Pierre Fabre**.



Une partie du parc est en cours d'aménagement pour le proposer à la visite en lien avec le **Musée Dom Robert**. Des travaux annuels de strict entretien ont été réalisés : peinture, toitures, façades et mur d'enceinte du parc. L'ensemble de la communication a été revu et se décline actuellement sous la marque **Cité de Sorèze** afin de mieux identifier le site et d'y inclure le village.

Un nouvel outil d'aide à la visite à destination des jeunes a également été lancé, il s'agit d'un jeu qui permet de découvrir le musée Dom Robert avec les **As de la Jungle**.

Enfin, **l'ouverture d'une partie du parc aux Soréziens** est en cours d'étude pour délimiter le périmètre qui pourrait être concerné. Cependant, le parc étant classé Monument Historique, des aménagements spécifiques et des autorisations administratives auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C) doivent préalablement être obtenues.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les travaux de mise aux normes de l'EHPAD Saint-Vincent Sainte-Croix, débutés à l'automne 2019, ont dû être interrompus plusieurs semaines à cause de la crise sanitaire. Ils ont néanmoins repris à un rythme soutenu et l'extension de l'établissement est désormais bien avancée. La livraison des nouveaux locaux est normalement prévue pour fin juin 2021.



TRAVAUX BÂTIMENTS RÉALISÉS

TRAVAUX BÂTIMENTS RÉALISÉS

- Réalisation de nouvelles fosses tombales au cimetière.
- Changement de la chaudière du logement au-dessus du local de l'Automne Sorézien.



- Aménagement en régie d'une rampe d'accès au groupe scolaire.
- Réalisation en régie d'un passage piéton rue du 19 mars 1962 pour sécuriser les accès à l'école.

ACQUISITION DE MATÉRIEL

- Divers panneaux de signalisation routière.
- Achat d'un véhicule pour les services techniques.
- Équipement pour l'aménagement de nouveaux bureaux pour les élus.
- Achat de logiciels pour la gestion cantine, la réservation de salles et les services techniques.
- Acquisition d'un broyeur à végétaux.

TRAVAUX EN RÉGIE

- Entretien des deux cimetières.
- Recours au désherbage manuel en raison de l'interdiction des produits phytosanitaires.
- Entretien régulier de l'éclairage public.
- Mise en place du concert de Nadau (installation matériel, sécurisation...).
- Travaux à la crèche (montage et peinture d'un chalet, fixation de mobilier, d'étagères, réparation de serrures).
- Remplacement du dispositif de comptage électronique à l'Office de Tourisme.
- Mise en œuvre d'enrobés à froid et de tout-venant sur la voirie communale.
- Remplacement de lampes et remise en place des portes des coffrets électriques à la Zone Artisanale de la Condamine.

GROUPE SCOLAIRE

La cour située à l'arrière du groupe scolaire qui dessert les classes de CM1, CM2 et la cantine n'a jamais été revêtue et n'est pas fonctionnelle. **Un goudronnage de cet espace** est donc prévu et permettra d'améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ainsi que l'entretien des classes régulièrement envahies par des gravillons.

Par ailleurs, **un système de rafraîchissement** de certains locaux de l'école est également envisagé afin de diminuer la température lors d'épisodes caniculaires.

Pour ces travaux, des aides ont été obtenues de la part de **l'État (26 248 €)** et **du Département du Tarn (28 821 €)**.

CIMETIÈRE

Les allées du cimetière sont actuellement gravillonnées, rendant très difficile les déplacements des personnes âgées, particulièrement celles qui doivent se déplacer au moyen de fauteuils roulants. Il est donc projeté de procéder à la mise en œuvre d'un **revêtement des allées principales** pour améliorer l'accessibilité. Afin de maintenir la perméabilité du sol, c'est la solution préconisée par le groupe ELABOR, spécialisé dans l'aménagement des cimetières, qui a été retenue. Elle consiste à poser des dalles alvéolaires dans lesquelles vient s'insérer du gravier concassé.

Le coût des travaux est estimé à **36 460 € HT**, subventionnés par **l'État (10 920 €)** et **le Département (5 469 €)**.

VIDÉO-PROTECTION

L'installation d'un système de **vidéo-protection** aux deux axes principaux d'entrée de ville, prévue au budget 2020, a été engagée fin octobre pour une exécution début 2021. Une subvention de **48 166 €** de la part de **l'État** a été obtenue.

L'équipement concernera :

- **le rond-point situé à proximité de U Express** pour les flux en provenance de Revel et Puylaurens vers le bourg et l'aire de stationnement de Berniquaut,
- **le carrefour à proximité de la Salle des Fêtes** pour les flux venant de Dourgne ou d'Arfons.

SALLE MULTI-ACTIVITÉS / BOULODROME

La nouvelle municipalité a souhaité revoir le projet initial de **boulodrome couvert** en le redimensionnant aux normes en vigueur pour les compétitions officielles et en intégrant de nouveaux éléments, notamment une toiture en photovoltaïque et une citerne pour récupérer les eaux de pluie. Sont également prévus **des sanitaires, un local associatif** et **un hall d'accueil couvert** qui seront mutualisés entre différentes associations.

La surface du bâtiment étant nettement plus importante, le coût global de l'opération est estimé à **460 000 € HT**. Pour la partie boulodrome couvert, des subventions ont déjà été obtenues pour un montant total de **140 793 € (État : 71 862 €, Département : 35 931 € et Région : 33 000 €)**. Pour le local associatif et le hall d'accueil, adossés au boulodrome couvert, de nouvelles demandes d'aides seront sollicitées.

MISE EN VALEUR FAÇADES DE L'ÉGLISE

Les travaux de réfection des toitures et du perron d'entrée de l'église ont été engagés par la commune. Dans le cadre de l'instruction du permis de construire, l'Architecte des Bâtiments de France, a préconisé **le traitement des façades de l'église** située au centre du *Secteur Patrimonial Remarquable* formé par le bourg ancien protégé.

Le traitement concomitant des façades et de la toiture permettrait de réaliser une économie substantielle notamment en ce qui concerne le coût d'installation de l'échafaudage obligatoirement nécessaire pour procéder à la réfection des toitures.

Lors de la consultation, il a donc été demandé aux entreprises de chiffrer en option le montant du traitement des façades. Le coût de cette opération est de **112 678 € HT (travaux façade : 102 950 € et honoraires maîtrise d'œuvre : 9 728 €)**.

Une demande de subvention a été sollicitée auprès de l'État et du Département.

LIAISONS DOUCES SORÈZE / DURFORT

L'aménagement d'un chemin piétonnier entre le rond-point près de U Express et la route de Durfort a été décidé. Pour ces travaux dont le coût est de **17 000 € HT**, la commune a bénéficié d'une aide de **15 000 €** dans le cadre d'un dispositif spécial appelé **CEE-TEPCV (Certificats d'Économies d'Énergie-Territoire à Énergie Positive Croissante Verte)** obtenu par l'intermédiaire du **Parc naturel régional du Haut-Languedoc**. Pour la poursuite de ce cheminement piétonnier vers Durfort, le coût est actuellement en cours d'estimation. Des aides financières seront sollicitées en début d'année. Par ailleurs, une étude de faisabilité a été commandée pour chiffrer le coût de la création d'une **voie verte retour** entre Revel et Sorèze reliant les hameaux des Caussignères, de la Garrigole, Pont-Crouzet et la Rivière vers Durfort.

Des contacts ont déjà été pris avec plusieurs propriétaires pour disposer d'une emprise le long de la Rigole de la Plaine où des emplacements réservés pourront être prévus sur le PLUi en cours d'élaboration.

NOUVELLES ACTIVITÉS SUR SORÈZE

■ Utile sur les allées

Changement de propriétaire du **Tabac Sorèze**
Philippe Vergnes, 15 allées du Ravelin
05.63.74.12.39 - tabacsoreze@gmail.com

■ Restaurant l'Escale

Mickaël Renaud, 1 rue Lacordaire
05.63.37.29.79 - sasr2m1@gmail.com

■ Je suis je danse...

Chaussures de danse, **Carine Couvidoux**
 2 rue Lacordaire - **06.64.37.71.35** - jesuis.jedanse@gmail.com

■ **L'institut de Laura**, Institut de beauté
 2 Route de Garrevaques - **06.50.55.87.33**

■ **Notaire**, Thierry Zuccon
 Agence transférée au 2 Route de Garrevaques - **05.63.75.00.02**

■ Chez Vilotte, multi-services en horaires décalés

Épicerie, cadeaux, déco, souvenirs, commerce de proximité
Anouk Vilotte, 17 allée Notre Dame
09.51.55.90.39 - chez.vilotte@free.fr

■ Au Moulin des Arts

Maroquinerie & sellerie, **Karine Bisard**, 21 rue Lacordaire
06.62.11.32.79 - aumoulindesarts@gmail.com

■ Sorèze Nature, mon jardin sur mesure

Plantes d'extérieurs, pros et particuliers, **Audrey Briand**
 ZA de la Condamine
07.83.66.40.82 - soreze.nature@gmail.com

■ Ophélie Instruments

Commerce inter-entreprises - **Philippe Leclerc**
 Transféré au 9 allées du Ravelin - **09.75.81.29.51**

LA CARRIÈRE CEMEX OUVRE SES PORTES

En 2021, CEMEX participe à l'opération nationale de son syndicat l'UNICEM (Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux) dans le cadre de **Journées Portes Ouvertes** renommées pour l'occasion **Carrières et matériaux à cœur ouvert**. Des sites de production de matériaux, tels que la carrière de Sorèze, ouvrent leurs portes au public sur l'ensemble du territoire permettant des moments d'échange, de rencontre, de découverte des lieux et des personnes qui y travaillent. Prenez date : **l'équipe CEMEX vous accueillera le samedi 18 septembre 2021**. A noter que la tenue de cet événement dépendra de l'évolution de la situation sanitaire.

Vous aurez peut-être l'occasion d'apercevoir **notre couple de hiboux Grand-Duc**, plus grand rapace nocturne de la planète. Nos pensionnaires sont suivis depuis une vingtaine d'années par Gilles Tavernier, ornithologue passion-

né étudiant les individus de la Montagne Noire et plus largement du département du Tarn.

Le couple de rapaces ayant élu domicile à La Fendeille, près du ruisseau de l'Orival, a donné naissance à **deux petits en 2020**, comme chaque année en moyenne.

La carrière et la commune de Sorèze sont des terrains de chasse adaptés pour ces super-prédateurs dont l'étude des pelotes de réjection indique un régime alimentaire varié allant de l'insecte au petit mammifère (hérisson, renardeau, lapin) sans oublier les batraciens et autres oiseaux (petits passereaux, corvidés, rapaces nocturnes, etc).



UNIVERSITÉ RÉGIONALE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT (URMA) / Antenne du Tarn - site de Sorèze

Cette Université Régionale est le **1^{er} centre de formation en alternance d'Occitanie** avec près de 1200 apprenants.

Le centre propose des parcours de formation du CAP et BTS sur les métiers de l'Artisanat, complétés par une licence professionnelle sur la création et gestion de l'entreprise en partenariat avec l'Université Champollion d'Albi.

Différents publics sont accueillis, du plus jeune pour son 1^{er} apprentissage, à l'adulte en reconversion professionnelle. L'URMA est particulièrement attachée à l'intégration des jeunes en difficulté, en vulnérabilité et en situation de handicap.

→ **Sur le site de Sorèze** sont dispensées les formations : **Métiers d'Art, Art Floral, Tourisme et Vente**.

Le centre dispose d'équipements, du matériel et des aménagements permettant aux apprentis d'être formés dans des conditions idéales, tant dans les ateliers, les laboratoires et toutes les salles de cours : plusieurs salles informatiques, un amphithéâtre et un bureau d'études pour la formation supérieure.

Le taux de réussite aux examens est de plus de 90%.

La dernière réussite en date, sur le site de Sorèze, est celle de la jeune **Auristelle Soenen**. Elle a obtenu **la médaille d'or régionale au concours MAF** (Meilleur Apprenti de France) Art et techniques du verre option Vitrail. Nous lui souhaitons un aussi beau résultat au niveau national !

Ambitieuse et innovante, l'URMA se veut aujourd'hui une référence dans l'accueil et la formation de tous les publics aux métiers de l'Artisanat.

Michel Beauboucher - Directeur de la formation
 Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn
05.63.48.43.53 - cfa@cm-tarn.fr  **CMA.TARN**



RETOUR SUR LA SAISON ESTIVALE

Cet été, dans ce contexte particulier en raison de l'épidémie du Coronavirus, l'Office de Tourisme Intercommunal a constaté une baisse de fréquentation, notamment une forte diminution des visites de groupes et un recul des touristes étrangers sur notre territoire.

Les visiteurs de passage à l'Office, **essentiellement originaires des départements limitrophes** étaient en **quête de sites naturels** où pratiquer des **activités de plein air** (randonnée, vélo, VTT, via ferrata, découverte de la nature) et des **activités nautiques** (baignade, paddle, pédalo).

Ainsi, le lac de Saint-Ferréol a été très fréquenté tout au long de l'été et ce à partir du 11 mai, date du 1^{er} jour du déconfinement.



Nous avons proposé un accueil **hors les murs** sur le site de Saint-Ferréol au moyen d'un triporteur. Il permettait d'aller à la rencontre des touristes autour du lac et de les renseigner sur les activités à faire en famille ainsi que sur les différentes animations organisées sur le territoire, à l'aide du **Guide touristique Aux sources du Canal du Midi** et du **Guide estival 2020**.

Les points forts

Fréquentation en hausse, surtout au mois d'août en ce qui concerne :

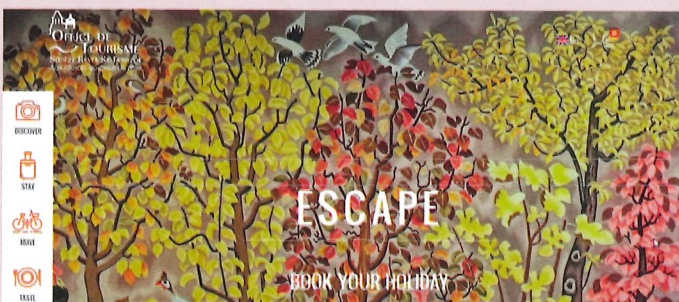
- ✓ Les hôtels.
- ✓ Les gîtes.
- ✓ Les restaurants et snacks.

LE SITE INTERNET www.auxsourcesducanaldumidi.com

Le site internet de l'Office de Tourisme Intercommunal, véritable vitrine de la destination **Aux sources du Canal du Midi** est désormais disponible en deux langues étrangères, **anglais** et **espagnol**.

Version anglaise

<https://tourism.auxsourcesducanaldumidi.com>



Version espagnole

<https://turismo.auxsourcesducanaldumidi.com>



En quelques clics, toutes les informations sur l'offre touristique du territoire :

Où Dormir ? Où Manger ? Quelles activités ? Où sortir ? Histoire, Nature, Sources Canal du Midi, Agenda des manifestations...

Demande forte en activités de pleine nature ou nautiques :

- ✓ Randonnée pédestre.
- ✓ VTT, Via Ferrata.
- ✓ Locations de pédalo, voile, paddle.

Les visites guidées ont eu un franc succès :

- ✓ **Celles organisées par l'Office de Tourisme Intercommunal** : le Beffroi de Revel, le Château de Saint-Félix Lauragais, le Lac de Saint-Ferréol, **les trésors cachés** en partenariat avec Le Réservoir et la Voûte Vauban aux Cammazes.

✓ Les nouveautés proposées par les musées :

- Le son et lumière dans la Galerie des Robinets au Réservoir.
- Les visites contées à l'Abbaye-école de Sorèze.
- L'exposition Michel Carrade **Couleurs vibratiles** au Musée du Bois.
- L'exposition temporaire **Vases** du Musée du Verre de Sorèze.
- Le nouvel aménagement du Musée du Cuivre de Durfort.

Les points insatisfaisants

La saison a été très mitigée pour les campings qui ont souffert d'une ouverture tardive le 2 juin et de l'absence de la clientèle étrangère.

Les hébergements collectifs sur le territoire ont également été touchés à cause de l'annulation de groupes de scolaires et randonneurs sur la période de mars à juin et septembre.

LA MARQUE QUALITÉ TOURISME

L'Office de Tourisme Intercommunal est engagé depuis 2013 dans la démarche Qualité afin de toujours mieux recevoir et améliorer la qualité de ses prestations. En partenariat avec la Région Occitanie, l'Office de Tourisme sensibilise et accompagne les socioprofessionnels du territoire à s'engager dans cette démarche pour devenir une destination d'excellence.

Deux partenaires hébergeurs situés sur la commune de Sorèze ont été labellisés **Qualité Tourisme Occitanie Sud de France** pour une durée de 5 ans :



- **Nadine Gautier,**
La Madinerie gîte et chambres d'hôtes
www.lamadinerie.com
- **Rafik et Alexandra Agrebi,**
Camping St-Martin
www.campingsaintmartin.com

Félicitations à eux pour leur professionnalisme, la qualité de l'accueil et des services proposés à leurs clients !

<https://www.grands-sites-occitanie.fr>

CAMPING SAINT-MARTIN

Les gérants remercient toutes les personnes ainsi que toute l'équipe municipale (ancienne et nouvelle) qui les ont soutenus par leur présence aux différents repas et événements organisés. L'établissement a, de plus, obtenu la marque **Qualité Tourisme Occitanie Sud de France**.

Rendez-vous en 2021 !



Camping Saint-Martin
rue du 19 mars 1962 81540 Sorèze
05.63.50.20.19 / 07.71.88.02.12
campingsaintmartin@gmail.com
www.campingsaintmartin.com

L'ADTSOR A POUR MISSION :

- de promouvoir, d'organiser et de coordonner les nombreux événements marquants, en collaboration avec les communes du Sorézois (Arfons, Belleserre, Cahuzac, Durfort, Lempaut, Les Cammazes, Saint-Amancet et Sorèze) et le Syndicat mixte de l'Abbaye-école de Sorèze.
- de compléter la politique touristique et culturelle de la commune.
- d'éditer, à plus de 5 000 exemplaires, la brochure annuelle *Les Estivales* qui annonce les différentes manifestations estivales du Sorézois, avec le soutien des partenaires locaux.

- de recenser mensuellement, auprès des associations locales, les événements à faire paraître dans le magazine Couleurs Lauragais et dans les éditions spéciales été des journaux régionaux.
- d'effectuer la mise à jour de l'agenda des manifestations du site internet de la ville de Sorèze www.ville-soreze.fr
- de soutenir le *Marché des Producteurs* en finançant les animations.

Chaque association du Sorézois peut bénéficier de la promotion gratuite de ses manifestations, sur les supports énoncés ci-dessus.

Contact: 06.75.58.58.97 ouadtsor@orange.fr

- Le 7 mars à l'abbatiale, un concert avec ***l'Harmonie de l'Union*** dirigée par ***Laurent Itié***, avec en première partie une prestation de la ***chorale de Zic à So***.



- Le 18 juillet, ***la commission Culture de la mairie*** a organisé, dans le respect des gestes barrières liés à la crise sanitaire, ***une soirée musicale*** au cours de laquelle se sont produit deux groupes : ***Supersonic Fanfare*** de Toulouse et ***Genssen*** de Sorèze.



Ils ont joué sur ***les allées de la Libération, rue Saint-Martin*** et ***Place Dom Devic***, transmettant leur enthousiasme aux spectateurs venus nombreux littéralement tombés sous le charme ! Les sons de reprises pop-rock ont enchanté et dynamisé le public et ***les morceaux en commun des deux formations ont été très appréciés*** !

- Le 4 septembre ***Nadau en concert*** dans le parc de l'Abbaye-école faisait vibrer l'Occitanie en chacun des ***1 000 spectateurs*** présents.

Le concert, organisé par l'association ***Sorèze plus***, avait débuté à 19h par deux belles prestations : ***les sonneurs de trompes du rallye Grésigne*** puis le chanteur tarnais ***DELVIS*** accompagné de sa guitare aux accents manouche.

A partir de 21h, Nadau, le béret vissé sur la tête, et son équipe s'emparaient de la scène pour 2 heures de plaisir.

Tout cela n'aurait pas eu lieu si l'association ***Sorèze plus***, son président François Marcou et ses bénévoles n'avaient pas œuvré pour concevoir, organiser, installer et coordonner ce magnifique moment. Qu'ils en soient infiniment remerciés.



L'ABBAYE-ÉCOLE DE SORÈZE / MUSÉE DOM ROBERT DEVIENT CITÉ DE SORÈZE



2020 - Des histoires plus vraies que Nature !

En cette année si particulière, l'équipe du Syndicat Mixte s'est adaptée et a concocté une programmation riche tout en offrant une amplitude d'ouverture plus importante grâce à de nouveaux horaires.

Toutes les mesures de protections sanitaires ont été mises en place afin que les visiteurs puissent (re)découvrir toutes nos collections en toute sécurité. (marquage au sol, port du masque obligatoire à partir de 12 ans, distributeurs de gel hydroalcoolique, jauge limitée pour les animations) Le Syndicat Mixte de l'Abbaye-école de Sorèze crée la marque **Cité de Sorèze** et engage une nouvelle communication

Cité de Sorèze, la nouvelle dynamique

Une étude réalisée en 2019 a montré que l'Abbaye-école de Sorèze et le Musée Dom Robert souffraient d'un manque d'identification et que la dénomination apparaissait un peu **intimidante** pour un public non averti.

Ce déficit d'image et de compréhension de l'offre a encouragé le Syndicat Mixte à engager un travail collaboratif avec les socio-professionnels du territoire et les institutionnels afin de proposer une nouvelle stratégie plus claire et plus incitative auprès notamment du grand public. Notre volonté est de nous situer dans un environnement global offrant richesses patrimoniales, culturelles et activités correspondantes aux valeurs intrinsèques du territoire (la nature, l'environnement, la culture locale et le bien-être).

Une offre culturelle et touristique repensée

Riche de nombreux atouts, la Cité de Sorèze veut proposer, entre autres, des offres articulées autour de **produits journées** associant aux visites des deux musées, la découverte du village médiéval en proposant des activités à Sorèze & alentours (randonnée, activités de loisirs, restauration, détente...).

Une nouvelle marque

Afin de donner une plus grande lisibilité à cette offre structurée, le Syndicat Mixte a opté pour une dénomination générique permettant à tous les professionnels de s'intégrer dans une marque de destination plus globale : **Cité de Sorèze**.

Ce travail réalisé en concertation a pour objectif de conforter Sorèze comme destination culturelle et touristique tout en permettant à chaque acteur de bénéficier de retombées économiques et de participer à un développement collectif.

Associée au label **Grand Site d'Occitanie**, ces nouvelles orientations doivent permettre à la Cité de Sorèze d'être reconnue comme une destination à part entière et aux visiteurs de Toulouse, Albi, Carcassonne et au-delà, de profiter d'un écrin de nature, de culture et de loisirs dans le Tarn.

Les rendez-vous

- Présentation de la saison le dimanche 9 février.
- Tous les **deuxièmes dimanches du mois** de 15h à 17h, les visiteurs (en individuels) ont pu suivre une visite guidée de l'ensemble du site.



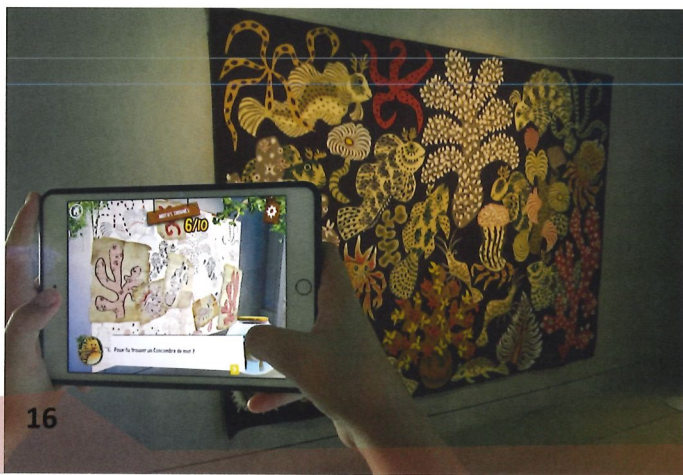
- Durant les vacances scolaires, les ateliers **Jeux de laines et bouts de ficelles** ont permis à des dizaines d'enfants de fabriquer des objets en laine.
- Ouverture exceptionnelle du parc au public dans le cadre des **Dîners sur l'herbe... tous les mardis du mois d'août**, afin de lui permettre de pique-niquer avant d'assister à une soirée ou un spectacle.
- **Les Journées européennes du patrimoine** des 19 et 20 septembre ont proposé diverses animations : **points commentés dans le parc, la Cour des Rouges, le Salon des tapisseries et le Cloître, démonstrations de marqueterie par les élèves du Lycée du bois de Revel**, sessions de chants par le **Chœur de chambre les éléments**. Présence de la **Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)** avec un stand et une **exposition sur les papillons**. Sans oublier l'**animation dans la chapelle** autour des **personnages célèbres** qui ont été **élèves à Sorèze**.
- **Des cours de Pilates** se sont déroulés dans le musée.

Les nouveautés

- Les visiteurs ont pu, depuis le mois de juin, se laisser guider par des personnages historiques qui ont, en des temps anciens, parcouru cette école, et ce lors des visites contées intitulées **Confidences inattendues**.
- Programmation d'**escape game** (jeu d'évasion grandeur nature) en journée et en soirée où deux thèmes ont été proposés : **Vol au musée** et **La lettre disparue**.



- Une animation **rallyes photo** a été créée, tous les jeudis du mois d'août, en partenariat avec l'association La Passerelle des Arts et la Galerie Terson de Palleville où les participants terminaient leur jeu.
- Un **atelier de tisane ayurvédiques** par Marion Gerdes de l'Association Ayurveda Yoga.
- Des **lectures de contes** et des **animations dans le Parc** ont eu lieu les 17 et 24 juin.
- Des **visites guidées thématiques** pour les individuels se sont déroulées tous les jours en juillet et en août. 4 thèmes proposés : **De Lacordaire à Dom Robert**, **Flânerie dans la galerie des anciens**, **le parc**, **zoom sur des œuvres**.
- Depuis le 17 octobre, les familles avec enfants ont pu découvrir le **musée Dom Robert et de la tapisserie du XX^e siècle** de façon plus ludique en s'appuyant sur les personnages des **As de la jungle** pour résoudre une énigme grâce à une application interactive spécialement développée avec TAT production.



Au programme

- Le musée rouvrira le 3 février 2021 avec de nouvelles tapisseries de Dom Robert et d'autres artistes sur le thème **des Chevaux, de la couleur et du mouvement**.
- **La boutique** vibre au gré des saisons et propose de nombreux articles en lien avec l'école d'autrefois, en rapport avec les couleurs, la nature, l'art et les œuvres de Dom Robert.
- **La nouvelle communication** se met en place progressivement, nouveaux visuels, flyers et site internet seront présentés en février 2021.
- **Les résidences d'artistes**

Pour permettre aux artistes de travailler dans des conditions professionnelles, le Syndicat Mixte lance chaque année un appel à projet permettant d'établir des partenariats avec des compagnies artistiques.

Dans ce cadre, divers spectacles ont été proposés au public, comme le 3 octobre **Le petit personnage** et le mouvement de choses par la compagnie **La Musarde**.



- *Inauguration de la marqueterie*

Durant plusieurs mois, l'équipe du Syndicat Mixte a travaillé en partenariat avec le **Lycée professionnel de l'ameublement de Revel**.

14 élèves de la section marqueterie ont créé une composition à partir de l'œuvre du peintre cartonnier Dom Robert ; cette pièce de plus de 2 mètres de haut est présentée dans l'espace accueil.

Lors de son inauguration le 2 juillet, en plus de la découverte de cette création, les élèves et professeurs ont expliqué leurs choix de motifs, les étapes de réalisation, les différentes techniques utilisées. Leur plongée dans l'univers iconographique de Dom Robert s'exprime ici grâce à une remarquable dextérité valorisant des savoir-faire singuliers et une impressionnante minutie.

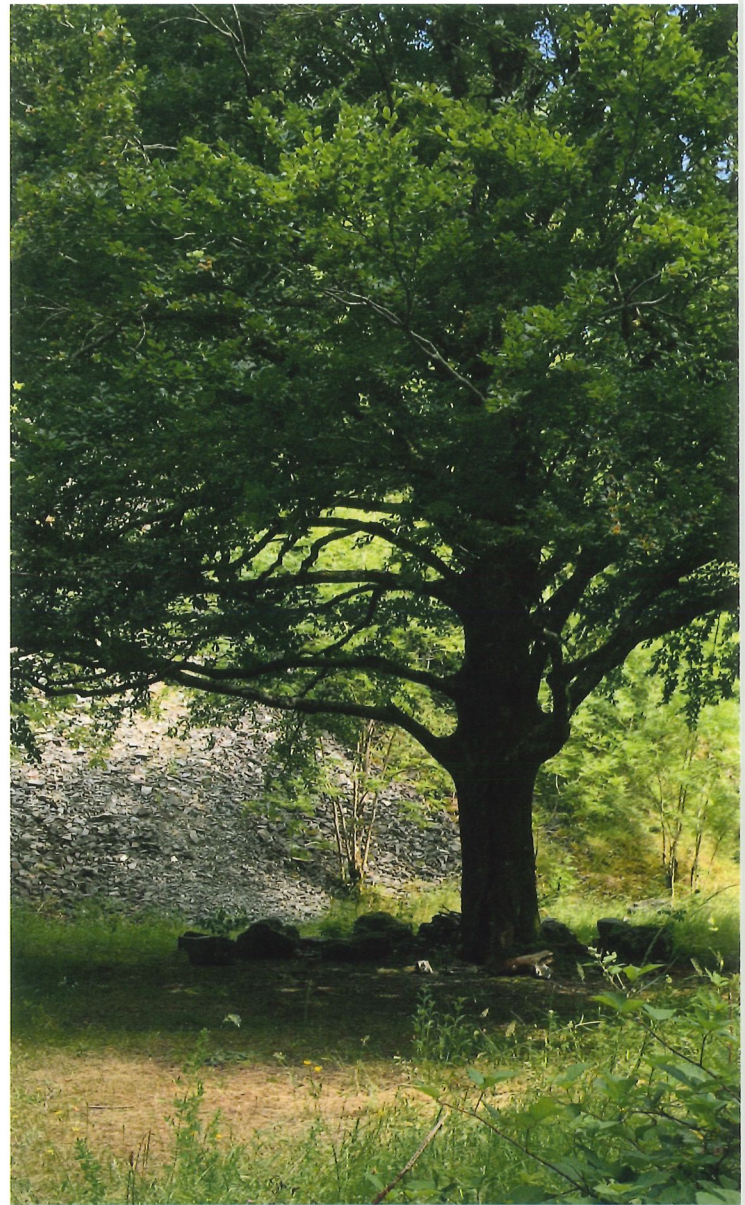


- **Les idées journées** mises en place grâce au partenariat avec plusieurs commerçants et prestataires. Dans le cadre d'une volonté d'ouverture envers les prestataires locaux, nous avons élaboré avec eux des idées journées pour les visiteurs individuels désirant découvrir le territoire.

- *Le sentier Dom Robert*

Afin de profiter des beaux paysages de la Montagne Noire tout en observant la nature qui a inspiré Dom Robert, un sentier a été créé à Dourgne ***Sur les pas de Dom Robert.***

Ponctué de panneaux, il permet de faire des liens entre la faune et la flore et les œuvres tissées de l'artiste.



L'arbre, thème d'inspiration

terres exploitées des schistes ardennais, le long des pentes abruptes des gorges. Sur ces espaces dénudés des arbres isolés qui attirent le regard, l'équilibre de leur port et leur capacité à se débiter qui caracolent est évident...

vagars ont mobilisé toute l'attention de Dom et sa sœur des « arbres boules ». L'Arbre d'or rappelle les arbres isolés de ces clairières, tandis d'automne s'animent des plumages pour des bois.



For a complete discussion, 1999, 170, p. 117, see

— 47 x 38 cm.
re d'ici 1997.
exposé du Musée Durr-Robert, Genève.



AU MUSÉE DU VERRE YVES BLAQUIÈRE

Cette année encore, et malgré un contexte bien particulier, le musée du verre a maintenu ses objectifs avec réalisation d'une exceptionnelle exposition temporaire et une réouverture dès la fin du 1^{er} confinement.

Cet été, la fréquentation a été supérieure à celle des mois correspondants de 2019, malgré l'absence de visiteurs étrangers et l'annulation de toutes les visites guidées de groupes.



L'exposition temporaire 2020, **VASES**, illustrant si brillamment l'activité des maîtres-verriers du début du XX^e siècle, aurait mérité une inauguration festive et conviviale. Celle-ci s'est avérée impossible et la conférence du mois d'avril portant cette année sur la production verrière de la même époque a dû être déprogrammée sans que les conditions sanitaires permettent une reprogrammation ultérieure.

Fort heureusement, nous avons eu plusieurs opportunités d'acquisitions auprès de collectionneurs. Accompagnées de quelques dons, elles ont contribué à enrichir et à diversifier la collection : **beaux verres castillans du XVII^e siècle, verres de Grésigne du XVIII^e siècle, cristaux de Baccarat au chiffre du roi Louis-Philippe, verrerie italienne du siècle dernier**, etc.

Certains de ces achats ont ouvert de nouvelles perspectives et accentuent le caractère éclectique des présentations. Les commentaires laissés par le public dans le livre d'or montrent à quel point la surprise et l'émerveillement sont au rendez-vous pour tous ceux qui, découvrant un musée du verre à Sorèze, passent la porte d'entrée.

À noter que **le mobilier archéologique issu des fouilles de la verrerie de Candessous**, sur la commune de Lacabarède, qui était jusqu'ici conservé dans l'Hérault, a finalement été transféré au musée du verre fin Juin.

Il avait été donné à Sorèze en 2018 par les propriétaires du site et il avait fallu attendre un avis favorable du Service Régional de l'Archéologie pour en faire la réception.



Cet avis favorable a été une avancée considérable en termes de reconnaissance du musée et de son sérieux dans la gestion des réserves.

Le travail d'inventaire selon les critères des musées de France, fait par Elodie Rocq, a indirectement bénéficié de la période de confinement. La fermeture du musée lui a laissé du temps qu'elle a consacré à cette tâche. Comme les années précédentes, des membres du conseil d'administration de l'association et d'autres bénévoles ont assuré une permanence le 1^{er} week-end de chaque mois et remplacé Elodie Rocq pendant ses congés annuels.

Animations de l'année 2020

- Le 29 février, **Premier aperçu de la vaisselle en verre au temps des Ruthènes**, conférence donnée par **Marion Brochot**, doctorante, université de Toulouse Jean Jaurès, laboratoire Traces, à la suite de l'assemblée générale.
- **Les journées Européennes du Patrimoine** qui ont eu lieu les **19 et 20 Septembre**, ont permis de faire visiter le musée à **plus de 300 personnes** dans les respects du protocole, limitant à 10 le nombre d'individus dans chaque salle. Parmi eux, de nombreux contacts pour de futures visites de groupe.

C'est très encourageant.



Horaires d'ouverture du Musée du Verre

Octobre à juin

Ouvert le vendredi de 14 h à 18 h.

Le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Juillet à septembre

Ouvert tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30

+ de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h 30 le samedi et le dimanche.

Fermé le mardi.

Musée du verre Yves Blaquièrre

☎ 05.63.37.52.6

✉ lemuseeduverreasureze@orange.fr

Retrouvez toutes les informations sur musee-verre.fr

LE POINT-LECTURE

Située à Sorèze, au sein même de l'école publique René Bénazech, la **Bibliothèque Centre Documentaire (BCD) Point-Lecture** dotée d'un fonds de 2500 ouvrages, prêtés par la Bibliothèque Départementale du Tarn, est accessible aux **habitants de Sorèze, Belleserre, Cahuzac, Durfort et Saint-Amancet**. Le Point-Lecture a remplacé le Bibliobus depuis novembre 2003.

Il ne vous reste donc qu'à en franchir les portes les **mardi et jeudi soir de 17 h 15 à 18 h 45** (entrée par le parc à côté de la mairie ou par la rue des écoles avec stationnement possible dans la cour arrière de l'école).

Pour s'inscrire gratuitement, rien de plus simple : **fournir une pièce d'identité** (pour les moins de 18 ans, inscription par les parents) et **remplir un formulaire** sur place. Chaque enfant doit y être accompagné d'un adulte. Pour des demandes d'ouvrages spécifiques, un service de navette a été mis en place par la Bibliothèque Départementale du Tarn afin de répondre au mieux aux attentes de chacun.



Pendant le temps scolaire, le Point-Lecture devient Bibliothèque Centre Documentaire : les enfants s'y familiarisent avec le fonctionnement d'une bibliothèque mais surtout avec les livres jeunesse qu'ils consultent et empruntent au cours des deux récréations quotidiennes. **Les animations avec Véronique** sont là elles aussi pour leur donner le goût de lire (kamishibai, contes, tapis-lecture, etc.).

Règles spécifiques à la Covid-19 :

→ **En temps de confinement**, le point-lecture reste fermé au public.

→ Lors du déconfinement, il faut obligatoirement **porter un masque** (dès l'âge de 12 ans) et **entrer uniquement par le 5, rue des écoles** (cour arrière de l'école).

L

A

ï

C

I

T

É

La constitution de 1958, qui permet la mise en acte des valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, intègre le principe de laïcité.

Loin de diviser, ce principe, basé sur la séparation de l'église et de l'État, doit rassembler.

Il permet, en effet, l'émancipation de l'État de la tutelle religieuse et parallèlement l'émancipation du fait religieux du fait politique. Ainsi, et c'est d'une importance capitale, dans notre République Française, les cultes sont tous placés sur un même pied d'égalité. Le professeur a le devoir d'être laïque. Dans ses missions, il a l'obligation de faire partager les valeurs de la République, et en particulier la laïcité.

En aidant les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs et la science, des opinions ou des croyances, il aide les élèves à devenir des citoyens accomplis.

Il est indispensable, pour lui, de ne jamais établir une supériorité de la science sur les croyances ni de les mettre à égalité. La science et le savoir sont des biens laïques qui sont de l'ordre de la sphère publique.

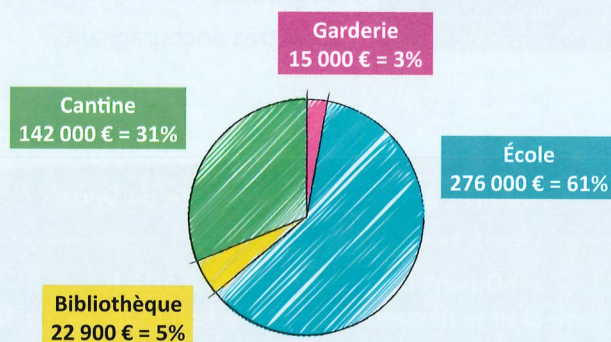
Les opinions, les croyances sont particulières, elles ne sont pas remises en question, mais elles doivent rester attachées à la sphère privée.

L'ignorance de ces principes met la laïcité et la liberté d'expression en grand danger, nous l'avons vu très récemment. L'École porte le projet républicain ; elle se mobilise constamment pour faire vivre la laïcité. Il ne faut pas la laisser seule devant cette tâche. Tous les citoyens, à tous les niveaux, doivent être en capacité d'expliquer, de défendre et de soutenir la laïcité, principe égalitaire par essence.

L'ÉDUCATION, PREMIER BUDGET DE LA COMMUNE

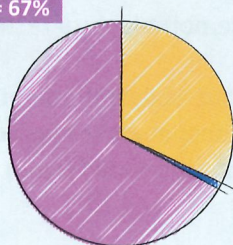
L'école Publique René Bénazech ce sont :

- **260** élèves dont **3** des Brunels, **16** de Durfort, **3** de Saint-Amancet, **13** de Belleserre et **22** de Cahuzac.
- **12** professeurs des écoles
- **14** agents municipaux
- **1** intervenant en musique
- **1** animatrice pour la bibliothèque
- Un budget global de **455 900 €** représentant **21%** des dépenses réelles de fonctionnement de la commune



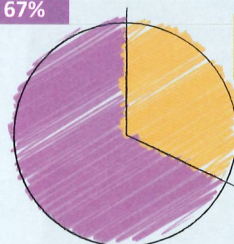
DÉPENSES COMMUNALES

Part communes
96 000 € = 67%



DÉPENSES POUR LA CANTINE

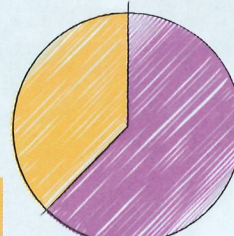
Part commune
7,10 € = 67%



PRIX DE REVIENT D'UN REPAS : 10,60 €

Part parents
3,50 € = 33%

Part commune
15 000 € = 62%



COÛT DE LA GARDERIE

L'ÉCOLE PUBLIQUE DE SORÈZE, AU PRÉSENT ET AU FUTUR



SPORT SANTÉ CULTURE CIVISME

Dès le 8 juin et jusqu'aux grandes vacances, la municipalité a mis en place en partenariat avec des associations,

4 ateliers pour permettre aux enseignants de décroiser les classes de maternelles.

Emilien de *la Sorézienne* a proposé du Hip Hop,

Gaelle de *Krysalid* a initié à la danse moderne,

Baptiste et **Valentin** de *Tourez production*

ont entraîné aux percussions corporelles

et pour **Joelle** du *Fil d'Or Sorézois* ce

furent les arts créatifs.



LE SERVICE CANTINE SE MODERNISE

À partir de mi-janvier la réservation et le paiement s'effectueront via un portail Internet mis à disposition des familles.



LA COVID-19 ET L'ÉCOLE

Pendant le confinement, l'école est restée ouverte pour accueillir les enfants des soignants.

À la reprise du 11 mai, les élèves ont pu à nouveau être accueillis en respectant le protocole imposé.

La directrice, les enseignants, les agents municipaux ont fait preuve d'adaptabilité, de rigueur et de disponibilité pour maintenir un accueil sécurisant et sécurisé.



LA CANTINE

Ce sont en moyenne 150 enfants qui fréquentent la cantine tous les jours.

L'organisation actuelle, dans les locaux existants, a du mal à faire face à cet afflux quotidien.

Afin d'améliorer le confort pour les enfants, nous testerons deux services,

à partir de la rentrée de janvier 2021.

Le premier pour les élèves de la maternelle et le suivant, en décalé, pour les élèves du primaire.

Cette nouvelle organisation ne permettra pas d'accueillir des enfants supplémentaires.

Le prix du ticket repas est resté inchangé depuis 2011.

Pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie, le prix du ticket de cantine passera à **3,70 € au 1^{er} janvier 2021**.



TABLETTES NUMÉRIQUES

L'école sera équipée de 12 tablettes numériques et d'un ordinateur supplémentaire dans le cadre d'un appel à projet monté en partenariat entre les enseignants et la municipalité.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La classe de CM2 est volontaire pour se lancer dans l'aventure du **Conseil Municipal des Jeunes** pour un mandat de 2 ans.

Accompagnés des élus et de leur enseignante, les élèves vont pouvoir élire au sein de leur classe de jeunes conseillers municipaux.

Ceux-ci auront la charge de présenter, aux élus adultes, lors des conseil municipaux, leurs projets pour améliorer la vie des enfants dans la commune.

Si leurs projets sont adoptés ils devront les suivre et les faire vivre.



Sorèze Multi-Sports

L'association propose de pratiquer le volley-ball, le badminton, le hockey en salle ainsi que le foot en salle dans une ambiance chaleureuse. Elle s'adresse aux adultes (et jeunes d'au moins 16 ans accompagnés d'un majeur). Nous proposons 2 créneaux hebdomadaires : le jeudi de 19h30 à 21h30 et le dimanche de 18h à 20h.



Contact : Aymeric Galibert au 06.15.31.59.11
sorezemultisports@orange.fr

Pétanque Sorézienne

L'année 2020 aura été marquée, comme pour tous les clubs sportifs, par la crise sanitaire sans précédent qui aura eu pour conséquence, l'annulation des compétitions.



Seules les phases finales des **Coupes du Tarn & de France** ont été jouées. Durant la saison estivale, quelques concours amicaux ont pu néanmoins être organisés en interne le vendredi soir. Le **concours du meilleur pétanqueur** s'est déroulé le 3 octobre sous une météo peu clémente et a été l'occasion d'**arroser** les nouvelles tenues !

Contact : Aurélien Bayo au 06.19.68.34.39
aurelienbayo2@gmail.com

Lous Randounnaires de Sorèze

Comme tous, notre association a subi les foudres du virus, et nous avons passé pratiquement 6 mois sans randonner. Mais cela n'a fait que décupler notre envie de sortir et nous invitons tous les soréziens à venir nous rejoindre. Dans une ambiance que l'on veut sympathique et loin de toute performance sportive, nous aimons nous émerveiller devant de beaux paysages et découvrir tout ce que peut nous offrir une nature généreuse.

Venez vite, on vous attend !

Contact : Jean-Marie Maurin au 06.03.23.31.56
<https://www.rando-soreze.fr/>

Sorèze Plus

14 manifestations ont pu être réalisées en 2020 :

- **4 bals musette** : les 11/01, 25/01, 01/02 et 22 Février
- **3 marchés des saveurs d'été** en association avec l'artisanat d'art et le marché aux livres : les 07/06, 04/07 et 02/08 pour lesquels un transfert vers la rue Saint-Martin semble donner plus de fréquentation aux boutiques de la passerelle des arts ainsi qu'à l'Abbaye-école et son musée.
- **2 marchés des saveurs** associés aux marchés aux fleurs les 17/05 et 25/10.



- **3 marchés de producteurs de Pays** les jeudi 23/07, 20/08 et 27/08, mandatés par la Mairie de Sorèze.
- **Un concert de rentrée** le 04/09, animé par le groupe Nadau, a pu être mis en place sur fond de respect des règles sanitaires du moment et a accueilli plus de 1000 spectateurs.
- Hélas, un marché de printemps, un concert Latino, un concert années 80, bals musettes et thés dansants ont dû être annulés à cause du confinement.

Merci à tous les membres de l'association et à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces manifestations et rendez-vous en 2021.

Contact : François Marcou au 06.84.67.25.80

La chorale Zic à So

Si vous ne savez pas chanter mais que vous aimez bien vous retrouver avec des amis, notre chorale de Zic à So est faite pour vous. Tous les 15 jours nous nous retrouvons, et nous chantons, et comme par magie, tout le monde sait chanter ! C'est la magie du groupe. Et finalement, petit à petit, on arrive à produire quelque chose de très bien et vous y arriverez avec nous. Mais il nous manque des hommes, on dirait que ces messieurs sont timides, ou alors serait-ce qu'ils craignent les femmes ? J'espère me tromper. Venez, on a besoin de vous.

Contact : Rose Fabre au 05.63.74.11.19 /
Jean-Marie Maurin au 06.03.23.31.56

Air d'Autan

Suite à la situation difficile que tout le monde a subi, le groupe musical Air d'Autan a lui aussi été perturbé par les précautions sanitaires nécessaires, les distanciations dans les EHPAD.



Nous avons un planning d'une cinquantaine de dates pour 2020. Nous n'avons pu assurer que les prestations de janvier, février et celle du 12 mars, juste avant le confinement, qui était la dernière animation pour le repas des anciens combattants du Pont de l'Arn. Nous gardons néanmoins le moral pour repartir d'un bon pied courant 2021.

Contact : Jean-Marie Fatabène 06.82.75.98.17

Association Tourez Production



C'est une association de réalisations audiovisuelles, qui, en 2020, a créé le single **Ma Terre**, chanson engagée pour l'environnement portant le message d'espoir **ensemble ça changera !**

Illustrée par un clip vidéo, la chanson rejoint les diverses créations déjà existantes sur leur chaîne Youtube.

Toutes leurs musiques sont également disponibles sur les plateformes de streaming Spotify, Deezer, Apple Music, etc.

Un moyen métrage, intitulé **Rien ne vaut la vie**, actuellement en cours de tournage, essentiellement à Toulouse, devrait être disponible sur les réseaux courant 2021.

Contact : tourezproductions@gmail.com

Association des Artistes et Artisans du Sorézois Réunis (AASR)

L'association présente ses artistes et créateurs d'art, mais n'a pas pu mettre en place, à cause de la Covid-19, que deux expositions temporaires.

Nous invitons les Soréziens et les habitants de l'intercommunalité à nous rendre visite. L'entrée est libre et ouverte du lundi au dimanche de 15h / 18h l'hiver et de 15h / 19h l'été, fermée le mardi (sauf période estivale et vacances scolaires).



Contact : Galerie au 05.63.50.86.76 ou 06.80.38.21.50
www.galerieterson.com

Arts, Terre, Couleurs en Sorézois (A.T.C.S.)

12^e édition Art et Passion au jardin

Après le déconfinement, les jardiniers avaient besoin de



planter. Plusieurs producteurs ont proposé dimanche 17 mai des plantes fleuries et plants de légumes pour nos jardiniers locaux. Plus de 2 000 personnes ont déambulé au travers des différents parterres fleuris. Rendez-vous en mai 2021.



Cette 10^e édition **Art et Passion au jardin, couleurs d'automne** a été organisée dimanche 25 octobre, avec l'association Sorèze Plus. Les producteurs horticoles ont proposé diverses variétés de chrysanthèmes, cyclamens, pensées, bruyères et fruits d'automne sur les allées de la Libération.



La **18^e Fête des Arts** a eu lieu le 7 juin, rue Saint-Martin.

Les créateurs d'art ont présenté au public leur savoir-faire : bijoux, sculptures, tableaux et divers objets d'art.

Prochain rendez-vous : le dimanche 6 juin 2021.

Estivales des Arts ont réuni une vingtaine d'exposants, rue Saint-Martin, tous les premiers dimanches des mois de juillet & août, conjointement avec le marché des saveurs et le marché aux livres. Une rencontre appréciée par le public et les artistes.

A renouveler en 2021.

Contact : Gérard Grandazzi au 06.80.38.21.50

Le 21^e Salon d'Automne International

a eu lieu dans l'Abbatiale de l'Abbaye-école du 12 au 26 septembre.

Malgré la Covid-19, le Salon a pu se dérouler, avec les gestes barrières. Les organisateurs remercient la municipalité et le Syndicat Mixte de l'Abbaye-école. Les deux Invités d'honneur **Anne-Marie Torrisi** (peintre) et **Richard Faivre Monzo** (sculpteur) ont apprécié Sorèze. Les œuvres des artistes ont remporté un vif succès et ont plu aux **1780 visiteurs** accueillis sur le site. Le 22^e salon aura lieu du 11 au 25 septembre 2021.



Contact : 06.80.38.21.50 / gerard.grandazzi@wanadoo.fr
www.salon-automne-soreze.com

A.D.A.C.S.

Malheureusement, en cette année 2020, l'activité de l'ADACS a été sérieusement impactée par la crise sanitaire et les marchés aux livres de mars, avril, ainsi que ceux du dernier trimestre ont été annulés.

Heureusement, pendant les mois d'été, et en collaboration avec d'autres associations, Sorèze Plus, La Galerie Terson de Paleville, la Passerelle des arts, des marchés en commun ont animé les rues de Sorèze et attiré un grand nombre de visiteurs.

Contact : Anne-Marie Denis 06.33.62.72.81

La passerelle des Arts



Dans le cadre du nouveau thème de communication de l'Abbaye-école devenue Cité de Sorèze, la Passerelle des Arts a renforcé son partenariat avec l'équipe du musée Dom Robert. es nombreux visiteurs de cet été ont été heureux de trouver des boutiques et galeries ouvertes et accueillantes.

La Cour des Bleus a offert un lieu privilégié pour diverses manifestations : **la journée Polars d'été**, en particulier, a connu une fréquentation importante dans une ambiance conviviale. A refaire en 2021.

Contact : Anne-Marie Denis 06.33.62.72.81

Ateliers Louise-Battiste

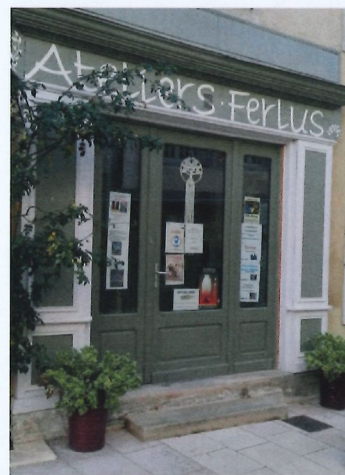


Les Ateliers Louise-Battiste, encouragent à la création et à l'expression artistique, au le plaisir de peindre, dessiner, écrire, lire ensemble. Ils animent le **cercle artistes, musiciens et poètes en herbe** (enfants et jeunes de 6 à 15 ans), **le cercle Thé, chocolat et violons d'Ingres** (adultes - jeunes à partir de 16 ans) et **Les Dimanches en Poésie à Sorèze** avec la participation des auteurs de la Société des Poètes et Artistes de France, un dimanche par mois, de mars à septembre inclus.

Les activités, interrompues en mars 2020, ont repris en septembre, par groupes de 4, en l'atelier-exposition Art Poésie rue Rastoul à Sorèze.

Contact : Roselyne Morandi (Présidente fondatrice) au 06.13.31.90.50

Ateliers Ferlus



De nombreux artistes ont exposé leurs œuvres au 1bis rue Ferlus : peintures, sculptures, photographies, personnalisation de mobilier, arts créatifs.

Les Ateliers Ferlus ont pu, malgré les contraintes sanitaires, organiser **la Journée des Photographes** dans les rues début juillet ainsi que **les Peintres dans les rues** début août.

Les ateliers de peinture, dessin, mandalas et modelage ont été maintenus.

Ouverture tous les jours de 15h à 18h.

Renseignements et inscriptions : lors des permanences, par téléphone, courriel.

Contact : 06 83 05 80 36 / 06 44 74 48 78
ateliers.ferlus81@gmail.com

Le Fil d'Or Sorézois

L'association vous propose de vous initier ou de vous perfectionner à tous travaux d'aiguilles : couture, patchwork, tricot, broderie, crochet.

COVID oblige, nos réunions ont été annulées de mars à septembre ainsi que le stage de pastel prévu en mai.



Les couturières de l'association ont fait preuve de solidarité en confectionnant des blouses pour l'EHPAD et des masques pour les élèves de l'école. En juin, la présidente a participé pendant 4 semaines à des animations avec l'école.

Le Fil d'Or Sorézois vous accueillera tous les jeudis de 14h à 17h (sauf vacances scolaires) à la Mairie de Sorèze dans une ambiance très conviviale.

Contact : Joëlle Thomières au 05.63.74.17.26

L'Autan Garrigolois

Association des habitants du hameau de la Garrigole, l'Autan Garrigolois souhaite poursuivre ses objectifs de partage, de convivialité et de bonne humeur en renouvelant annuellement ses fêtes, animations et sorties. Cependant, l'année écoulée fut particulière du fait de la pandémie ayant mis un coup d'arrêt à toute manifestation dès mars 2020. Nous avons été ravis de tous nous retrouver lors des traditionnelles manifestations : **soirée Châtaignes** du 16/11 (54 personnes), **Gôûter de Noël** le 22/12 et **Galette des Rois** du 5/01/20.

Il est important de conserver du lien, de la proximité, de la convivialité et ce malgré les événements tout en restant vigilants, prudents et respectueux des autres, en conservant les gestes barrière de protection. De nouvelles manifestations en ce sens sont à l'étude et seront communiquées ultérieurement, comme d'habitude, par dépôt dans les boîtes aux lettres et affichage au hameau.



Contact : Marie-José Schmidt au 06.74.15.73.74
ou par courriel : autan.garrigolois@gmail.com

Les Lutins Soréziens

Cette année 2020 était pour les Lutins, l'année du renouveau. L'aboutissement de 6 années de réflexion et de concertation avec la Communauté de Communes : enfin un nouvel espace de vie au milieu de la verdure, lumineux, chaleureux, familial, à l'image des Lutins ! **Une crèche où il fait bon vivre**, pour les petits comme pour les grands.



C'était sans compter sur l'arrivée de ce virus qui nous a obligés à nous adapter et innover. Grâce à un espace privé sur le net, le lien fut maintenu avec les enfants et les familles durant cette séparation imposée. Ainsi, de conseils en chansonnettes, de mots d'enfants en photos et vidéos, nous avons su, avec humour, attendre le temps des retrouvailles. Accompagnée de ses protocoles sanitaires contraignants, la vie à la crèche a repris en toute sécurité avec ses rires et ses découvertes quotidiennes.

Depuis la rentrée, notre équipe, forte de sa cohésion, a retrouvé très naturellement sa dynamique et propose un environnement toujours aussi chaleureux et stimulant pour les enfants. Tout se déroule dans les meilleures conditions sous couvert d'une organisation respectueuse des procédures sanitaires. Association et équipe de professionnelles avons traversé cette tempête avec, comme vous tous, des moments de doutes et de craintes. Nous en sommes sortis grandis et n'en retenons que l'essentiel : l'importance de la solidarité, du soutien et de la bienveillance à l'égard de tous.

Contacts : Elise Guérin-Cornet (Directrice) au 05.63.37.05.97
email : leslutinssoreziens@orange.fr

L'Automne Sorézien



92 personnes ont adhéré à l'Automne Sorézien en 2020. Les voyages, sorties, repas avec animation musicale à la salle des fêtes et divers jeux de société organisés habituellement à la salle du club tous les après-midis n'ont pas pu se tenir régulièrement en raison de la crise sanitaire.

Contact : Claude Villadieu au 06.80.04.12.61

Les Amis de la Maison d'Accueil

En raison de la crise sanitaire, les bénévoles de l'association n'ont pas pu être présents physiquement auprès des résidents de l'EHPAD Saint-Vincent Sainte-Croix de Sorèze.



Pendant les confinements, des jeux ont été adressés par mail à la Direction qui les a diffusés dans les différents étages pour permettre aux résidents de bénéficier malgré tout des animations. Être auprès des résidents n'a été possible que de mi-juin à mi-juillet où quelques sorties dans le parc public ont pu être organisées dans une agréable ambiance. La canicule et la reprise du virus ont à nouveau éloignés les bénévoles des résidents. L'association a cependant continué à fournir des lots pour les lotos mensuels ainsi que des bonbons et des gâteaux pour les anniversaires. **Les bénévoles tiennent à remercier l'ensemble du personnel de l'EHPAD pour leur engagement et leur travail auprès des résidents pendant cette année difficile et éprouvante.** Si vous souhaitez rejoindre les bénévoles, merci de contacter la présidente.

Contact : Martine Fédou au 06.87.78.40.78

Les chats du Sor

L'association ne recueille ni chats, ni chatons et ne fait pas office de refuge.

Cette association procède au contrôle des chats errants uniquement de SORÈZE en les faisant stériliser et identifier.

Contact : www.lechatdusor.fr chatdusor@orange.fr



JOURNÉE DES SÉNIORS

La journée des séniors, mardi 25 février 2020, a réuni **250 personnes** âgées de 62 ans et plus inscrits sur la liste électorale. Rudy Goudercourt et son épouse, traiteurs installés à Sorèze, ont préparé une succulente paëlla et **le groupe Air d'Autan** a animé l'après-midi musicalement. De nombreux danseurs ont évolué sur la piste de danse sur des airs bien connus dans une excellente ambiance.



**INSTANT D'ÉMOTION LE 25 MAI 2020,
LORS DE LA REMISE D'ÉCHARPE DE MAIRE
À MARIE-LISE HOUSSEAU PAR ALBERT MAMY.**

CÉRÉMONIE PARTICULIÈRE DU 8 MAI 2020 PENDANT LE CONFINEMENT



ACCUEIL DES NOUVEAUX SORÉZIENS

Nous avons le plaisir, tous les ans, d'accueillir, autour d'un moment convivial, les nouveaux habitants de Sorèze. Cette réunion nous permet de les rencontrer, de leur présenter l'équipe municipale et les projets pour le village.

Cette année, cette rencontre n'a pu avoir lieu, au mois de novembre, comme à l'accoutumée. Les prescriptions sanitaires dues à l'épidémie de COVID-19 nous en ont empêché. Nous le regrettons infiniment et nous reprogrammerons cet accueil dès que cela sera possible. Dans l'attente, un courrier d'accueil a été envoyé à tous ceux que nous avons identifié comme nouveaux Soréziens accompagné de notre dernière infolettre.

Si vous êtes Soréziens de fraîche date et que vous n'avez pas reçu ce courrier, merci de vous signaler au secrétariat de la Mairie pour que nous puissions rectifier cet oubli.

mairie@ville-soreze.fr

Bienvenue et bonne installation à tous dans notre village !

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE



Le choix du **Département du Tarn** s'est porté sur **SFR-Groupe Altice** dans le cadre d'une délégation de service public pour rendre éligibles chaque logement, chaque entreprise et chaque établissement public à la fibre optique d'ici 2022 et ce quelle que soit sa situation géographique sur le territoire.

Voir le site tarnfibre.fr.

Ces travaux entièrement financés par le Département, seront réalisés, **pour la commune de Sorèze, entre juin 2020 et juin 2021.**

Ce déploiement va permettre, pour tous, **un accès au très haut débit**, en fiabilisant et en garantissant une qualité de service exceptionnelle. Depuis le mois de juillet 2020, les équipes de l'entreprise SFR FTTH sillonnent la commune pour installer les nouvelles lignes et les points de branchement.

L'installation sera poursuivie par la pose de 4 petites armoires : les Sous-Répartiteurs Optiques et un Nœud de Raccordement Optique. Ce dernier, plus imposant, occupe



environ 15m² au sol, il sera positionné sur le parking de la salle Georges de Léotoing de manière à ne gêner ni les usagers de la salle ni les riverains.

Attention ! La construction de ce réseau fibre optique s'arrête, suivant les cas, au mur de votre clôture, au mur extérieur de votre logement, voire au poteau le plus proche de votre habitation. C'est comme pour le téléphone ou l'électricité ou l'eau, la liaison entre votre maison ou votre appartement et le point de branchement externe est de votre responsabilité et il n'est en aucun cas obligatoire.

À partir du moment où le réseau sera mis en service, que vous soyez propriétaire ou locataire, la maison, l'appartement que vous occupez, deviendra éligible à la fibre optique et vous pourrez alors choisir votre fournisseur.

Pour l'essentiel, l'accès au très haut débit en France relève de quatre opérateurs principaux qui sont Orange, Free, SFR et Bouygues. Ils peuvent délivrer la fibre optique grâce à deux procédés distincts : le FTTH (Fiber to the home) et le FTTLA (Fiber to the last amplifier). C'est la première technologie qui est aussi la plus efficace qui est déployée sur notre Département et notre ville. Elle propose un raccordement **100% fibre** grâce à l'installation d'une prise fibre optique à l'intérieur du logement. Elle offre une grande stabilité de connexion et un meilleur débit que le FTTLA.

Si le raccordement des immeubles et appartements n'est pas à la charge du client, les opérateurs peuvent facturer en revanche des frais de raccordement pour les maisons individuelles. Ils ne le font pas tous et les frais éventuels peuvent être modifiés en fonction d'offres ciblées. Bien se renseigner avant de faire votre choix. En outre, même si vous êtes déjà connectés à Internet, vous n'avez aucune obligation à conserver le même prestataire pour la fibre. Vous pouvez toujours mettre fin à votre abonnement ADSL chez votre fournisseur d'accès et en choisir un nouveau pour la fibre. **Attention dans ce cas aux frais qui peuvent être réclamés pour la résiliation !**

Une fois le choix du fournisseur effectué, le futur abonné doit souscrire une offre pour qu'une date de rendez-vous lui soit proposée pour le passage des techniciens. L'installation est rapide, elle dure généralement de 2 à 4 heures, en fonction du type d'installation et de la distance qui sépare le point de branchement le plus proche de la maison. Selon les considérations pratiques ou esthétiques du client et après examen de l'habitation, les techniciens détermineront, avec vous, le trajet le plus adapté pour faire circuler la fibre jusqu'à la prise fibre optique.

Cette dernière doit être installée proche de l'endroit où vous souhaitez installer la passerelle domestique d'accès à Internet, communément appelée box Internet. Il s'agit de prendre en compte l'agencement de la maison mais également la manière dont vous souhaitez connecter vos équipements à la box par exemple votre poste de télévision.

Soyez attentifs aux propositions des techniciens et n'hé-

sitez pas à proposer d'autres solutions pour le passage de la fibre et l'endroit choisi pour la pose de la prise fibre optique.

Si les délais sont tenus, l'ensemble de ces travaux, devraient être terminés à l'horizon 2021.

Contact : contact@tarnfibre.fr

CIMETIÈRE

La Commune a procédé à la réalisation de nouvelles fosses pour répondre à la demande de familles ne disposant pas de concessions et devant faire face à un deuil soudain. Les personnes qui souhaiteraient acquérir une concession, une case du colombarium ou une caverne sont priées de s'adresser en mairie.

AU CENTRE DE SECOURS

Les sapeurs-pompiers ont suivi l'actualité de l'année Covid-19, à travers l'adaptation des procédures de travail données par le médecin référent pompier du Département.

Ces procédures s'assurent de la meilleure prise en charge des victimes au vu du contexte actuel et les sapeurs-pompiers de votre centre sont là pour en assurer l'application. Le nombre d'interventions n'a pas augmenté, il reste constant par rapport aux années précédentes.

Sur notre secteur, un feu de forêt important a eu lieu sur la commune des Cammazes cet été. Il a mobilisé **40 sapeurs-pompiers**, dont **9 Soréziens**.

Vous pourrez vous rendre compte que notre ville, à travers notre centre de secours est bien représentée dans toute la France :

- L'adjudant-Chef **Frédéric Mouton** a intégré en janvier 2020 une colonne de renfort du Département pour soutenir l'Aude suite à des inondations.
- Dans ce contexte un peu particulier, le défilé du 14 juillet sur les Champs Elysées a été maintenu. Notre infirmière, **Caroline Marchand** y a participé avec la délégation tarnaise pour la 2^e année consécutive.



PASSAGE PROTÉGÉ RUE DES ÉCOLES

À la demande des habitants, pour permettre un accès sécurisé à l'école publique, un passage protégé a été mis en place entre la rue des écoles et la rue du 19 mars 1962 à l'angle du local des pompiers.

Notre Fourgon Pompe Tonne, utilisé pour les feux urbains, a été changé en juillet.



Il comporte en plus de la cuve d'eau, une cuve d'émulseur, le composant chimique qui permet de faire de la mousse extinctrice.



Naissance d'**Enzo**, fils de **Solène Mouly** et **Catalin Coliba** et petit-fils de **Francis Mouly**, ancien pompier de notre centre !

L'arrivée pour **Marie Luce** et **Bastien Lacau** de leur fille **Oxanne**.

La famille s'agrandit pour **Laurie** et **Gabriel Chaix** avec **Léon** qui les a rejoints !

Et **Mattéo** qui vient de naître récemment au foyer de **Ludivine** et **Frédéric Micallef**.

Les sapeurs-pompiers de Sorèze sont fiers de vous annoncer ces heureux événements !



Félicitations à **Stéphanie Garnier** et **Bertrand Roucoules** pour leur union !

L'ancien Chef de Centre, **Bernard Garnier**, a été fier de marier sa fille, **Stéphanie** !



Créée en 1964, l'ADAR est une association d'aides à domicile qui intervient sur les secteurs de Dourgne, Sorèze et de Revel. Elle propose un service de qualité grâce à des intervenants formés et encadrés par une équipe administrative qualifiée assurant la continuité du service.

En 2019, ce sont **499 personnes** qui ont été aidées par l'Adar par les **109 salariés** qui ont effectué **71 500 heures d'intervention**, avec un **taux de satisfaction de 98%** !

Dans une logique domiciliaire et du **Bien Vieillir en Bonne Santé !**, les équipes d'aides à domicile vous accompagnent dans votre quotidien afin que vous puissiez rester chez vous, autonome, le plus longtemps possible.

L'ADAR s'engage à fournir aux personnes aidées de tout âge :

- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette et l'habillage
- Aide à la préparation des repas
- Accompagnements véhiculés aux courses, rendez-vous médicaux...
- Entretien du logement
- Repassage
- Écoute et soutien
- Garde de jour et de nuit
- Garde des enfants
- Des aides au retour à domicile après hospitalisation
- Mais aussi des gardes d'enfants à domicile

Pendant les congés des aides à domicile, l'ADAR continue les interventions et assure leurs remplacements pour le confort des personnes aidées. Conventionnée avec les caisses de retraite, le Conseil Départemental du Tarn et les mutuelles, l'ADAR est également titulaire d'un agrément qualité délivré par le Préfet du Tarn. Les prestations de l'association donnent accès aux déductions fiscales prévues par la loi. La Certification NF Service aux personnes à domicile, obtenue en 2010, est un gage de qualité. L'ADAR est contrôlé annuellement par AFNOR Certification, organisme indépendant, pour s'assurer du respect de la norme.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'ADAR :

- Lundi au vendredi de 9 h - 12 h
- Lundi : 15 h - 17 h
- 14 h - 17 h (du mardi au vendredi)
- Tél. : 05.63.50.30.11 / Fax. : 05.63.50.70.00.
- adar.dourgne@wanadoo.fr / adar-dourgne.fr
- Bureaux : 6, Les Promenades à Dourgne.

ENVIRONNEMENT

Vos haies et vos arbres doivent être contenus hors du domaine public

! Attention dans tous les cas votre responsabilité est engagée ! Vos haies ne peuvent dépasser sur l'espace public.

En tant que propriétaire il vous appartient, sans délais, d'égaler les haies au droit de la limite de votre propriété et de procéder régulièrement à l'entretien de la végétation pour éviter tout débordement sur le domaine public. L'article L. 2212-2-2° du Code général des collectivités territoriales prévoit que : *Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'égale destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents.*

Vos arbres et le réseau électrique

Vous êtes propriétaire ou occupant du terrain à égaler, il est de votre responsabilité de prendre en charge l'égale si vous êtes dans l'une des situations suivantes.

1. L'arbre est planté en propriété privée et débord sur le domaine public où est situé la ligne électrique.
2. L'arbre a été planté après la construction de la ligne électrique qui est au-dessus du domaine privé.
3. L'arbre est à proximité du câble qui alimente la propriété.

Vous pouvez réaliser vous-même l'égale ou faire appel à une entreprise agréée de votre choix et à vos frais, après un contact préalable avec les équipes d'ENEDIS via une Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux sur :
www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr



- En cas de chute d'arbre sur la ligne électrique, le propriétaire ou le locataire, est responsable des dommages causés sur la ligne. ENEDIS vous demandera donc la réparation des préjudices subis.
- L'égale doit être réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes (norme NFC 11-201).

LE HÊTRE DE SAINT-JAMMES À L'HONNEUR CET ÉTÉ

Âgé de **450 ans**, haut de **20 mètres**, avec un **tronc de 6 mètres** de circonférence et une **frondaison** dont le diamètre atteint **90 mètres**, le **hêtre de Saint-Jammes** fait la fierté des habitants de la commune de Sorèze. Dominant une prairie, ses branches s'épanouissent à proximité d'un *ancien cimetière* et des *ruines d'une Chapelle préromane du XIe siècle*, antique halte sur le *Chemin de Saint-Jacques de Compostelle*.

Après avoir été primé **Plus Bel Arbre de France 2019** par le public, au concours organisé par le magazine Terre Sauvage et l'Office National des Forêts, en mars 2020, le hêtre de Saint-Jammes, a obtenu **la 11^e place au concours européen** auquel il participait en tant que représentant de la France. C'est **Laetitia Souloumiac**, qui, portant le projet de son inscription au concours, a permis de le faire connaître et de fédérer autour du colosse de la Montagne Noire une quantité impressionnante de supporters. Heureuse que l'arbre soit arrivé au niveau européen et qu'il ait contribué à faire connaître Sorèze, Laetitia souhaite que *ce hêtre soit préservé dans un milieu le plus naturel possible sans aucune dégradation de son environnement*.

À la suite des démarches entreprises par l'ancienne municipalité en 2016 auprès de l'*association A.R.B.R.E.S.* (Arbres Remarquables : Bilan, Recherche, Études et Sauvegarde), **Marie-Lise Housseau**, Maire de Sorèze, recevait le 19 août 2020, **le prix de l'arbre remarquable** des mains de **Georges Féterman** président de ladite association. Cette cérémonie, en présence de **Laetitia Souloumiac**, d'**Albert Mamy** et de **Jean-Louis Etienne**, grand explorateur et écrivain, rassemblait tous les soutiens Soréziens autour du hêtre majestueux.



Ce hêtre multi centenaire fait, depuis plusieurs années, l'objet de toutes les attentions : des étais soutiennent deux de ses branches les plus fragiles et une clôture légère l'entoure et le protège. En août 2020, dans son discours, devant l'arbre, Madame la Maire précisait que **la commune prendrait soin de ce magnifique hêtre et ferait, également, en sorte d'aider à préserver les 180 hectares de forêts communales**. Elle insistait sur l'obligation de léguer aux générations futures cette richesse et de faire découvrir à tous **d'autres arbres potentiellement remarquables**. Un groupe d'élus travaillera en 2021 aux côtés de l'ONF, à concrétiser cet objectif par la **création d'un chemin des arbres remarquables**.

JOURNÉE MONDIALE DE NETTOYAGE DU 19 SEPTEMBRE

Le World CleanUp Day (nettoyer la planète en un jour) est une mobilisation citoyenne et environnementale né d'un mouvement formé en 2008 en Estonie. Il avait alors réuni 4% de la population du pays pour nettoyer en quelques heures 10 000 tonnes de déchets.

L'objectif de cette journée est de fédérer toutes les énergies à l'échelle mondiale et de générer une prise de conscience globale sur le problème posé par les déchets sauvages.

Désormais, des millions de citoyens dans 150 pays s'engagent dans cette opération.

La ville de Sorèze s'est associée pour la première fois à cette 3^e édition mondiale.

Fossés, ruisseaux, bords des routes ont été de gros **pourvoyeurs de déchets** !

Une opération, sans aucun doute, à renouveler en 2021 !

Bravo et encore merci aux participants !

Sorèze en chiffres le 19 septembre 2020 :

- ✓ **47 participants,**
- ✓ **770 litres d'emballages recyclables,**
- ✓ **770 litres de déchets résiduels.**



UNE NOUVELLE GESTION DES DÉCHETS VERTS POUR LES SORÉZIENS

Afin de valoriser au mieux les rebuts végétaux de vos jardins, la Mairie de Sorèze étudie l'aménagement prochain **d'une plateforme de réception sur la Zone d'activités de la Condamine**.



Cet aménagement, destiné à **remplacer totalement les bennes** actuellement installées dans le village et ponctuellement dans les hameaux, sera réservé **uniquement aux habitants de la commune de Sorèze sur justification de domicile**.

Vous serez informés prochainement de la date de la mise en fonctionnement de ce service, qui sera ouvert quelques matinées ou après-midis par semaine.

→ Quels végétaux y seront acceptés ?

Tous les déchets verts seront admis :

- tonte,
- déchets du potager,
- feuillages,
- fleurs.
- tailles de haies,

Un tri sera demandé à l'utilisateur entre **les végétaux compostables** (petits déchets) et **les végétaux broyables** (tailles de haies, branchages...).

→ Comment seront valorisés les végétaux ?

Les végétaux broyables seront transformés en plaquettes de bois et distribués aux usagers pour mélanger dans leur composteur ou pailler des massifs ou des allées. Ils serviront également à pailler les espaces verts municipaux.

Les végétaux compostables seront pris en charge par le SIPOM et dans l'avenir, pourront être en partie valorisés localement dans un méthaniseur d'une exploitation agricole.

→ D'autres solutions existent.

Si vous avez beaucoup de déchets verts, l'idéal c'est de les valoriser directement chez vous :

- en mettant en place un composteur,
- en vous équipant d'un broyeur pour les branches.

Nous vous rappelons que le SIPOM (Tél. : 05.62.71.22.83) **met des composteurs à disposition gratuitement pour les particuliers** et propose également **un service de broyage à domicile** pour les grosses quantités de végétaux broyables.

Cette nouvelle organisation permettra en outre **de réduire sensiblement le coût de traitement des déchets verts** (30 000 €/an actuellement sans compter les heures des agents municipaux pour le transport et la rotation des bennes) et **de limiter les apports par des habitants des communes extérieures et des professionnels**.

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Le fleurissement et l'embellissement du cadre de vie sont pour la commune des enjeux essentiels pour ses habitants et son territoire.

- Malgré la crise sanitaire, la commission et les jardiniers de la municipalité ont réalisé cette année, le **mur végétal** sur une **partie des toilettes publiques dans le parc de la mairie**.

La même chose sera réalisée au printemps 2021 sur la **partie arrière des toilettes publiques des allées de la Libération**.



- Dans courant de l'hiver, les jardiniers municipaux procèderont **au nettoyage des berges de l'Orival** de chaque côté de la passerelle, entre l'aire de stationnement et la rue Pierre Fabre.

Cet entretien ne peut se faire qu'à cette période en raison de la présence sur les berges de **la renouée du Japon**, belle plante (importée en France vers 1840) mais très envahissante que l'on regarde partout comme une peste végétale à éradiquer par tous les moyens. Après ce nettoyage, des vivaces seront mises en place.



Les jardiniers n'utilisent **aucun produit désherbant**. Ils ont fait l'acquisition d'un **broyeur de végétaux**, pour faire du bois raméal fragmenté (B.R.F), paillage idéal pour apporter des éléments nutritifs et éviter ainsi les binages sans oublier la réduction des arrosages. Si vous êtes intéressés, **ce paillage est à la disposition des Soréziens** ; veuillez pour cela contacter le **service des espaces verts** de la commune.

Toujours dans l'esprit de l'embellissement de la commune, la commission incite les habitants des rues de Sorèze et des hameaux **à fleurir balcons et fenêtres**

ainsi qu'à **nettoyer et à désherber leur devant de porte**.

- En janvier, ce sont **les platanes des allées de la Libération qui seront élagués**.
- **Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les espaces verts, les espaces de jeux publics pour enfants**. Respectons, dans la mesure du possible les lieux que nous partageons qui devraient rester propres. **C'est une règle élémentaire de savoir-vivre, un devoir citoyen !**



La mairie met à disposition **des sacs dans les bornes prévues** à cet effet : *rue Perdue, allée de la Libération, aire de Berniquaut, et place Dom Devic*.

En projet :

- La mise en valeur du Monument aux Morts par un éclairage avec des lampes led.
- Le réaménagement du bassin du parc de la mairie.



LES JARDINS PARTAGÉS DE BERNIQUAUT

Une nouvelle association vient de se créer à Sorèze : **Les Jardins Partagés de Berniquaut**.

Avec les encouragements et le soutien de la mairie, un petit groupe de fondateurs fait avancer le projet depuis fin août 2020. L'objectif est de créer **un jardin commun**, qui combine **des parcelles individuelles** (25m² ou 50m²) avec **des parcelles partagées** pour jardiner ensemble.

Les jardins seront situés dans un champ accessible depuis le chemin de Berniquaut, site facile d'accès et qui offre une vue magnifique sur le village.

Les aspects importants du projet sont :

- **Encourager les approches environnementales du jardinage** (collecte de l'eau pluviale, limitation de l'arrosage, interdiction des pesticides et les engrais).
- **Permettre aux habitants de Sorèze de cultiver un jardin et apprendre les uns des autres**.
- **Profiter de moments de convivialité au grand air**.

Un travail préparatoire important est prévu durant l'hiver, mais au printemps 2021, nous espérons planter les premières graines.

En ces temps difficiles, comme le disait Candide à Pangloss : **Il faut cultiver notre jardin**.

Pour nous rejoindre, prenez contact avec l'association : contact@jardinsdeberniquaut.fr ou 06.24.65.90.42. www.lesjardinsdeberniquaut.fr

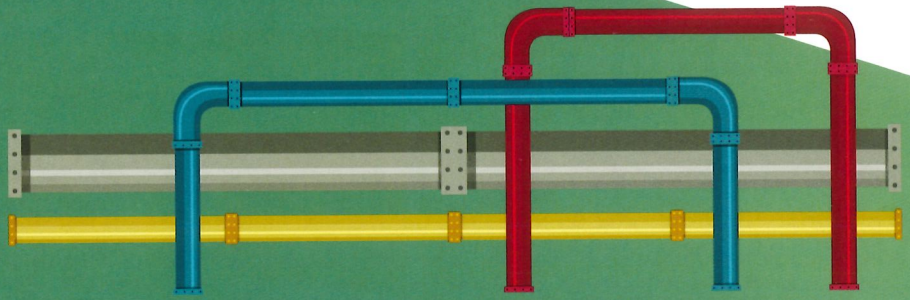


LES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

L'appellation **tout-à-l'égout** est une appellation inadaptée.

→ Les **lingettes**, comme les **autres objets constitués de fils** qui ne sont pas très rapidement solubles ou biodégradables (sacs plastiques, serviettes hygiéniques, cotons tiges, morceaux de tissus, etc.), posent de multiples problèmes : **obstruction des réseaux** et pompes qui induisent des **dysfonctionnements** et des **coûts**.

→ Les **produits toxiques** (diluants, pesticides, résidus de peinture, etc.) non seulement ne sont pas épurés par la station d'épuration, mais ils sont également **susceptibles d'intoxiquer** les communautés d'**algues** et de **bactéries** qui la font fonctionner et donc de **réduire son efficacité**.



→ Les **mégots de cigarettes**, **papiers gras**, ou **résidus divers** introduits dans les bouches d'égout **s'accumulent au fond des conduites** qu'ils bouchent petit à petit, provoquant des **odeurs désagréables** et risquant de faire déborder les réseaux en cas de pluie. Lorsqu'ils sont lessivés par un orage, ils sont rejetés sans aucun traitement et viennent **polluer les milieux aquatiques**.



Un système d'assainissement est conçu pour recevoir uniquement des eaux usées domestiques et des eaux pluviales.

ENTRETIEN DES FOSSÉS

Quelles sont **vos obligations**, **votre responsabilité** en matière d'entretien des fossés et comment ces derniers **doivent être entretenus** ?

Le riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux

Tout riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux s'écoulant sur sa propriété (article 640 du Code Civil). Il est donc **interdit de créer** ou de **conserver un obstacle** pouvant empêcher l'écoulement dans les fossés.

Le riverain doit entretenir son fossé régulièrement

Tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de **procéder à son entretien régulier** afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé (article 640 et 641 du Code Civil). Les fossés en collectant les eaux, alimentent les cours d'eau situés en aval. C'est pourquoi leur entretien doit être réalisé dans un souci à la fois de réduction des risques pour les biens et les personnes et de préservation de la qualité des cours d'eau (articles L 215 du Code de l'Environnement).

Que faire quand un fossé est situé en limite de parcelle ?

L'entretien doit être assuré **à part égale entre les 2 propriétaires riverains** en fonction du nombre de mètres linéaires de mitoyenneté (article 666 et 667 du Code Civil).

SYNDICAT DES EAUX DE LA MONTAGNE NOIRE

En 2020, malgré l'impact de la crise sanitaire, le Syndicat des Eaux de la Montagne Noire a maintenu sa politique de travaux pour l'amélioration du service à l'utilisateur.

À Sorèze, le réseau d'eau a été entièrement renouvelé au **Hameau de la Rivière**, en parallèle des travaux d'assainissement communal.



Cette opération s'est poursuivie par un renforcement sur **le chemin des Goutines**, permettant l'installation d'un poteau incendie pour assurer une **meilleure Défense Contre l'Incendie (DCI)** sur ce secteur, l'ensemble représentant un investissement de l'ordre de **100 000 € HT**.



Une nouvelle opération est en cours dans le centre bourg, **rues Saint Jacques et de Puyvert**.

Vous souhaitez réaliser des travaux sur votre immeuble ou votre terrain ?

Quelle que soit la nature de ces travaux (rénovation de façade, pose de clôture, peinture, démolition, construction d'un abri de jardin, assainissement), prenez contact avec le service urbanisme de la mairie. Celui-ci vous indiquera quelle procédure suivre (dépose d'un permis de construire, d'une déclaration préalable, d'une autorisation de voirie, certificat d'urbanisme...). Les différents documents sont à télécharger sur le site de la commune.

La gestion des infractions :

Il s'agit de visites sur le terrain et de procédures de régularisation. À défaut, seront établis des procès-verbaux d'infraction qui seront transmis à Monsieur le Procureur de la République.

Le Tribunal a déjà condamné 2 contrevenants à remplacer les menuiseries non conformes.

Les taxes d'urbanisme :

Depuis le 1^{er} mars 2012, la taxe d'aménagement a remplacé la taxe locale d'équipement.

Un droit de raccordement au réseau collectif d'assainissement est demandé pour toute création d'un appartement (montant 1000€) ou de construction d'une maison individuelle neuve (montant 2000€). Le montant des travaux est en sus. Pour les immeubles construits antérieurement au Réseau Collectif d'Assainissement, le montant de la participation au financement de l'assainissement collectif est de 1000€.

🔧 Lors de la vente d'un bien, **un contrôle de conformité** doit être réalisé **par le propriétaire** et effectué par l'entreprise mandatée par la ville :

Entreprise VEOLIA EAU 05.63.49.66.43.

🔧 **Sur le domaine public**, c'est également l'Entreprise VEOLIA EAU qui s'occupe des travaux de raccordement au réseau collectif d'assainissement.

🔧 En ce qui concerne l'**assainissement non collectif**, s'adresser à :

Réseau 31 / Gaëlle Albert
05.61.17.30.84 anc@reseau31.fr

Les aides communales :

Conditions d'attribution des subventions

- Immeubles situés dans le Bourg-centre et Pont-Crouzet.
- Façades et menuiseries visibles depuis l'espace public.

Avis favorable de la commission Habitat

- L'octroi de l'aide est soumis à l'avis de la commission habitat et du Service Départemental de l'Architecture lesquels doivent préalablement instruire la déclaration

des travaux obligatoirement déposée avant le démarrage des travaux. Pour 2020, un montant de **2 280 €** a été attribué.

- Les dossiers sont à **déposer avant le 15 octobre** auprès du service urbanisme. Pièces à fournir : courrier de demande, autorisation de travaux, factures, RIB, photos de la réalisation.

Tableau des aides accordées :

Façade	10 €/m ²
Maximum accordé :	500 €
Volet (selon la dimension et le dessin)	40 €, 60 €, 80 €
Fenêtre (selon la dimension)	80 €, 120 €
Porte- fenêtre	240 €
Porte d'entrée :	
- restauration	200 €
- remplacement	400 €

Ont été déposés au 01/12/2020 :

- **28** permis de construire dont **18** pour la construction de maisons individuelles,
- **49** déclarations préalables de travaux pour des réfections de façades, de toitures, constructions de clôtures, de piscines ou d'abris de jardin,
- **2** permis de démolir,
- **86 Certificats d'urbanisme** dont **76 d'information** et **10 opérationnels** (qui déterminent les possibilités de constructions sur les différents terrains).

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) :

Soucieuse de valoriser son cadre de vie et d'affirmer son attractivité, la Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorézois s'est engagée dans un projet structurant : l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Le PLUi en quelques mots

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document d'urbanisme visant à planifier le développement et l'aménagement du territoire, sur l'ensemble des 28 communes de l'intercommunalité et à l'horizon 2030.

Elaboré par l'intercommunalité, en partenariat avec l'ensemble des communes membres qui sont au cœur du dispositif, le PLUi planifie les grandes orientations d'aménagement du territoire (environnement et cadre de vie, habitat, mobilités, développement économique) tout en anticipant les besoins à venir, notamment en termes d'accueil de population (réseaux, équipements, etc).

Il vise également à réglementer l'usage des sols et à définir les règles de construction pour chaque parcelle : les demandes d'autorisation d'urbanisme devront ainsi s'y conformer.

Imaginer notre territoire demain

Offre de logements, qualité architecturale des bâtiments, diversification des équipements publics, préservation des espaces verts, développement économique, mobilité, prise en compte des risques et nuisances, transition énergétique, etc. sont autant de sujets qui sont traités tout au long de la procédure. L'élaboration du PLUi constitue donc une opportunité de questionner l'état actuel du territoire, d'accompagner l'évolution des communes sur le long terme pour répondre ainsi aux besoins des habitants actuels et de ceux à venir. Le PLUi permet aussi de mettre en œuvre un urbanisme de qualité et respectueux des enjeux du développement durable.

Un projet en 4 étapes clefs

Conformément au code de l'urbanisme, l'élaboration du PLUi s'articule en 4 grandes étapes :

- ➊ **Le diagnostic territorial** → Photographie de la Communauté de communes, il permet de dresser un état des lieux exhaustif du territoire et d'analyser les atouts et contraintes sous tous les angles (habitat, démographie, économie, déplacements, espaces verts, équipements, gestion de l'eau, etc.).
- ➋ **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** → C'est la pièce centrale du PLUi qui définit son ossature. Il formalise, à partir des éléments issus du diagnostic, les choix et les objectifs retenus par la Communauté de communes pour le développement du territoire.
- ➌ **La traduction règlementaire** → C'est la déclinaison des orientations du PADD pour encadrer le développement urbain et préserver certains espaces. Il s'agit de définir **où et comment construire** à travers des règlements graphiques (le zonage), un règlement écrit et des schémas d'aménagement appelés **Orientations d'Aménagement et de Programmation** (OAP) sur les futurs secteurs stratégiques de développement.
- ➍ **La phase administrative** → Une fois le PLUi arrêté par la communauté de Communes, il est soumis à la consultation des citoyens à travers l'enquête publique et à la consultation des personnes publiques associées (État Région, Département, communes limitrophes, chambres consulaires, Parc Naturel Régional). Après quoi, il est éventuellement modifié pour tenir compte des retours des partenaires et des commissaires enquêteurs puis approuvé en conseil communautaire : le PLUi devient alors légal et opposable à tous. Les anciens documents d'urbanisme communaux ne sont plus en vigueur.

Un projet partagé

L'élaboration du PLUi est l'occasion d'ouvrir un débat destiné à informer les habitants de la Communauté de communes sur la nature et les objectifs du PLUi tout en les associant pleinement à la démarche.

Pour vous exprimer :

- Des réunions publiques à la fin de chaque grande étape pour présenter l'avancée des études et débattre autour du projet.
- Un registre d'expression au siège de chaque commune et dans celui de la communauté de communes, pour recueillir l'ensemble des remarques, interrogations et suggestions.
- La possibilité d'adresser un courrier à l'attention de **M. le Président de la communauté de communes, 20 rue Jean Moulin 31250 Revel**, en précisant votre projet et votre demande (zonage, constructibilité ou autres).

Pour vous informer :

- La diffusion régulière d'articles dans les bulletins communaux et intercommunaux ainsi que sur le site internet de l'intercommunalité (www.revel-lauragais.com).
- La possibilité de s'inscrire à la Lettre d'Information du PLUi, par mail à urbanisme@revel-lauragais.com pour vous tenir informé de l'avancée du projet et des prochaines réunions.
- Une exposition évolutive dédiée au PLUi circulant dans les mairies et alimentée tout au long de la procédure.
- La mise à disposition des rendus et des documents du PLUi dans les 28 mairies et au siège de la Communauté de Communes pour une consultation libre aux horaires d'ouverture.

Où en est-on aujourd'hui ?

- **La phase de diagnostic** s'est déroulée de septembre 2018 à novembre 2019. Les éléments du diagnostic sont consultables sur le site internet de la Communauté de Communes et dans toutes les mairies du territoire.
- **La phase de PADD** est toujours en cours : le débat du PADD a eu lieu en conseil communautaire le 6 novembre 2019 et se trouve consultable en ligne, sur le site internet de la Communauté de Communes. Des réunions publiques de concertation avec la population ont eu lieu le 2 et 3 décembre 2019. Deux autres réunions publiques seront organisées en 2021 pour présenter la version finale du PADD.
- **Le travail sur la traduction règlementaire (zonage et règlement)** est prévu avec les communes pour l'année 2021 et sera présentée à la population d'ici la fin d'année 2021.

Pour suivre l'avancée du projet de PLUi et rester informé des prochaines réunions, vous pouvez vous inscrire à la lettre d'information PLUi en envoyant un mail à : urbanisme@revel-lauragais.com.

Avec la crise sanitaire actuelle, les prochaines réunions PLUi sont suspendues à l'évolution de la situation. Cependant, vous trouverez toutes les informations sur l'avancée de la démarche sur le site internet de l'intercommunalité : www.revel-lauragais.com, au siège de la communauté de communes ainsi que dans les 28 mairies du territoire intercommunal.

28 communes, 22 000 habitants, 1 même territoire

LA NOUVELLE CRÈCHE INTERCOMMUNALE

Cet équipement public sur la commune de Sorèze a ouvert ses portes le 4 février 2020. Il peut accueillir **18 enfants de 0 à 3 ans** dans des espaces lumineux et un cadre de verdure.

9 mois de travaux ont été nécessaires pour la réhabilitation de ce pavillon en multi-accueil qui offre **2 salles d'éveil, 3 dortoirs et des espaces extérieurs adaptés et sécurisés**. Les locaux ont entièrement été équipés de mobilier spécialisé pour l'accueil du jeune enfant dont un parcours de motricité, des modules de jeux d'éveil... Dans l'espace restauration, la cuisine est équipée de mobilier professionnel pour recevoir les repas en liaison froide qui sont remis en température par le personnel de la crèche avant d'être servis aux enfants dans le coin repas. La salle de change a également été pensée en collaboration avec l'équipe de la crèche afin que le mobilier (meuble de change et sanitaires) favorise l'autonomie de l'enfant. Les pièces dédiées à l'équipe de la crèche ont également été aménagées, le personnel dispose d'une salle équipée d'un vestiaire et d'un coin repas. Quant à la directrice, son bureau lui permet d'avoir une vue à la fois sur l'entrée de la structure et sur les espaces de vie.

Pour la préservation du bien-être des enfants durant les périodes de fortes chaleurs, les dortoirs et une des salles d'éveil sont climatisées.

Afin de compléter l'aménagement des espaces extérieurs, une structure multi-activité viendra prendre place d'ici quelques semaines dans le jardin pour l'éveil, la motricité et le jeu des enfants.

Coût de l'opération **530 000 €**, financée par **l'intercommunalité à hauteur de 236 300 € ; la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn : 208 000 € ; le Conseil Départemental du Tarn : 45 200 € ; la Région : 40 500 €**.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le service développement économique de la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois **accompagne les porteurs de projet et les entreprises** dès leur implantation sur le territoire et tout au long de leur croissance.

Le service propose une aide dans la recherche de foncier bâti et non bâti en tant qu'aménageur des 4 zones d'activité du territoire, oriente et met en relation avec les partenaires publics ou privés dans le cadre de la recherche de financements, assure la promotion des acteurs économiques en favorisant leur communication et mise en réseau.

Dès le mois de mars, le service développement économique a soutenu les entreprises face à la crise du Covid en les orientant vers les dispositifs spécifiques et en se rapprochant afin de connaître au mieux leurs besoins.

À ce titre, les élus ont voté un abondement au fonds l'Occal de la Région pour un montant de **44 000 €** afin de supporter pleinement les acteurs économiques du territoire. Ce dispositif est composé d'un volet subvention pour des dépenses d'investissement dans des équipements liés aux nouvelles normes sanitaires et un volet avance remboursable, pour les secteurs du tourisme, du commerce et de l'artisanat. Cette aide sera prochainement élargie et prolongée.

La Communauté de Communes fait également partie du programme national **Territoires d'Industrie** ayant pour objectif de redynamiser l'industrie autour de 4 enjeux majeurs : recruter, innover, attirer des porteurs de projets et simplifier les démarches des entreprises.

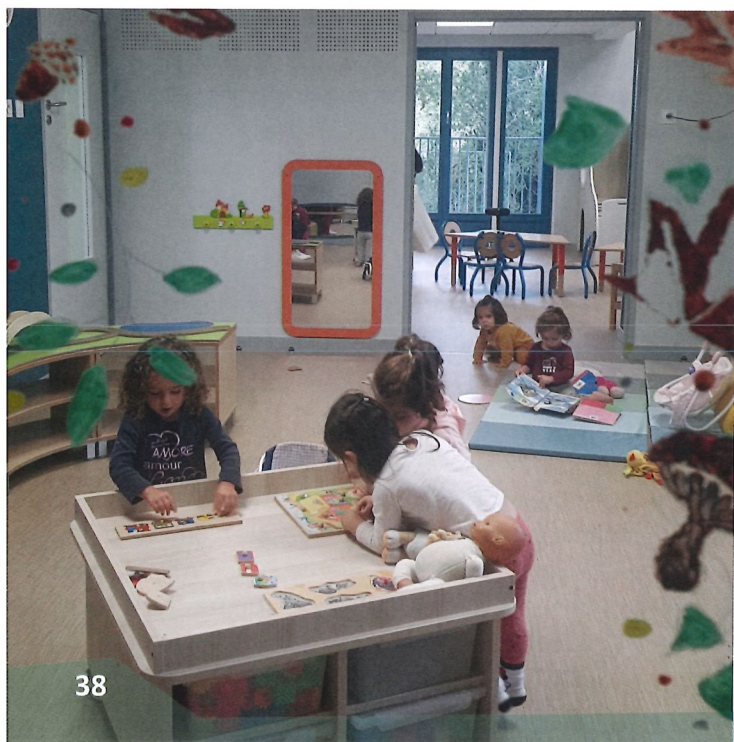
Le **Territoire d'Industrie Castres, Revel, Castelnaudary** regroupe **6 intercommunalités** dont la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois. Dans le cadre des plans de relance actuels, les entreprises labellisées **Territoires d'Industrie** peuvent bénéficier d'une priorité de traitement de leur demande de soutien à leurs investissements industriels de modernisation.

Afin d'accueillir de nouveaux porteurs de projet ou entreprises, la zone de la Condamine dispose de 14ha commercialisables dont de 0.7ha sont encore disponibles à la vente en parcelles sur mesure.

Pour vous informer sur les dispositifs d'aides actuels ou tout autre accompagnement dans votre projet d'entreprise, le service développement économique est joignable :

au **05.62.71.23.33**

ou par mail à **economie@revel-lauragais.com**



CONSTRUCTION DE LA BASE DE LOISIRS DU LAC DE SAINT-FERRÉOL

Aménagement du site de Saint-Ferréol : **nouvelles aires de stationnement et projet de base de loisirs.**

Dans la perspective de la création de la future base de loisirs, c'est tout l'aménagement du site qui est revu et réorganisé pour mettre en valeur un environnement naturel d'exception.

En 2020, **3 aires de stationnement ont été aménagées** et ouvertes :

- à l'Encastre,
- à la Gerbe d'eau
- à la Digue.

2 autres aires sont programmées en 2021 à En Teste et à l'Hermitage. Toutes ces aires ont été conçues pour s'intégrer dans l'environnement avec barrières bois et engazonnement pour certaines d'entre elles en préservant les arbres existants.

De plus, pour faire face à un afflux de visiteurs, un parking provisoire a été ouvert au **lieu-dit Le Rastel** en fin d'été.

Le permis de construire de la base de loisirs a été déposé le 6 mars 2020 en mairies de Revel et Sorèze et a obtenu les avis favorables des **Commissions de Protection des Sites** des 2 départements en septembre et octobre 2020. L'instruction se poursuit au niveau national puisque le site est classé à l'UNESCO ; un groupe de travail sur les **Usages** de cet aménagement a été constitué avec les élus des 4 communes riveraines du lac. Une concertation a été engagée avec les partenaires : prestataires sportifs, organisateurs d'évènements... pour préparer avec l'architecte APACHE, le projet définitif et le lancement de l'appel d'offres prévu au printemps 2021.





Journée défense et citoyenneté

Les jeunes Soréziens doivent venir s'inscrire au secrétariat de la Mairie, **dès leurs 16 ans et dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire**, à la Journée défense et citoyenneté. Pour cela, il faut se munir du **livret de famille**, de la **carte d'identité en cours de validité** et d'une **attestation de domicile récente** (facture EDF, Impôts). Cette formalité est obligatoire et est exigée notamment pour tout examen scolaire et toute inscription au permis de conduire.



Elections départementales et régionales

Elles devraient avoir lieu en juin 2021 à la Salle des Fêtes de Sorèze. Vous devrez vous munir impérativement d'une **pièce d'identité en cours de validité** et de **votre carte d'électeur**.



Lutte contre le bruit

Extrait de l'arrêté préfectoral fixant **les horaires à respecter pour les travaux de bricolage ou de jardinage** utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants :

- les **jours ouvrables** de **9 h à 12 h** et de **14 h à 20 h**,
- les **samedis** de **9 h à 12 h** et de **15 h à 20 h**,
- les **dimanches** et **jours fériés** de **10 h à 12 h**.



Déclaration de chiens dangereux

Nous rappelons que **la divagation des chiens est strictement interdite, dans le bourg comme dans les hameaux**. Les chiens de **catégorie 1** (Pit bull, boerbull) et **2** (staffordshire bull terrier, american staff, rottweiler et tosaïnu) doivent faire **obligatoirement l'objet d'une déclaration en mairie, être muselés et tenus en laisse** à l'extérieur.

Carte d'identité / Passeport

Pour refaire votre carte d'identité ou votre passeport, vous devez prendre rendez-vous dans une **commune équipée d'une station biométrique**.

Pour Sorèze, les communes équipées les plus proches sont : **Puylaurens, Labruguière, Castres, Mazamet** ou **Revel**.

Carte grise : immatriculer un véhicule d'occasion



Vous pouvez effectuer la démarche :

→ **soit en ligne** à l'adresse :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>
(l'ancien propriétaire devra déclarer la cession du véhicule en ligne et vous communiquer le code de cession qu'il a obtenu),

→ **soit auprès d'un professionnel habilité**.

⚠ Attention : il n'est désormais plus possible de demander une carte grise auprès des services de la préfecture ou de la sous-préfecture, ni par courrier ni sur place.



Une station météo est installée sur le toit de la mairie et permet de disposer désormais d'une station climatique en direct (température, vitesse du vent, pluviométrie, baromètre).

Toutes ces données sont consultables en direct sur le site de la commune (ville-soreze.fr) qui met également en ligne, à titre d'information, les relevés météo mensuels.

Info Risques Majeurs



Vous trouverez sur le site de la ville (ville-soreze.fr → *Sorèze au quotidien, infos municipales*) le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M.).

Ce document, en cours de mise à jour, informe la population sur les risques majeurs recensés sur la commune et sur les réflexions et comportements à tenir en cas de crise. Le nouveau D.I.C.R.I.M. sera distribué à tous les habitants de la commune en 2021.

Barrage des Cammazes

Le **Plan Particulier d'Intervention (PPI)** du barrage des Cammazes est un outil d'aide à l'élaboration des **Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)** pour le risque de rupture du barrage.

La réglementation française a rendu obligatoire l'établissement de ce PPI pour les grands ouvrages, c'est-à-dire ceux dont la hauteur de digue est égale ou supérieure à 20 mètres au-dessus du terrain naturel et dont la retenue est d'une capacité supérieure à 15 millions de m³ d'eau. Le barrage des Cammazes entre dans la catégorie de ces grands barrages et fait donc l'objet d'une réglementation particulière concernant sa conception, sa surveillance et le dispositif d'alerte en cas de faits anormaux ou d'événements extérieurs affectant l'ouvrage.

Le PPI des Cammazes identifie **3 états de veille** qui vont servir à déterminer l'organisation de l'alerte et notamment le déclenchement des sirènes en niveau 3 :

- **niveau 1 / Vigilance renforcée**
- **niveau 2 / Préoccupations sérieuses**
- **niveau 3 / Péril imminent**

La gestion des ordres est la suivante :

- **ordre essai** : une séquence de 3 émissions sonores de 2 secondes séparées par un silence de 3 secondes,
- **ordre alerte** : une séquence d'émissions sonores de 2 secondes séparées par un silence de 3 secondes durant 2 minutes au minimum,
- **ordre fin d'alerte** : une séquence d'émissions sonores continues durant 30 secondes.

Des **essais de sirène** ont réalisés le **premier mercredi de chaque trimestre** vers 12 h (mars, juin, septembre et décembre).



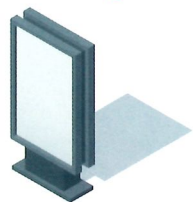
Modernisation des services

- La réservation et les demandes de locations de salles ainsi que le **prêt de matériel pour les particuliers soréziens** (tables/chaises) ou **les associations soréziennes** devront s'effectuer **en ligne à partir du mois de janvier**. Les modalités d'accès seront précisées ultérieurement.

Il a cependant été constaté que certains matériels prêtés reviennent quelquefois endommagés ou non nettoyés... **Merci donc de respecter ce matériel pour que le service rendu puisse perdurer !**

- Toute **dégradation constatée** sur la voirie (nids de poule, éclairage public, chute d'arbres...) ou sur les bâtiments communaux pourra être **signalée** en se connectant **sur le site internet de la commune** (ville-soreze.fr).

Affichage sur les panneaux municipaux



- **21 panneaux** municipaux (dont 5 dans le bourg), sont mis à la disposition **des associations Soréziennes** qui souhaitent annoncer leur manifestation. **10 jours avant l'animation**, l'association doit faire parvenir les affiches à la mairie qui les mettra en place par les agents municipaux en fonction du nombre de manifestations prévues sur la période.

- **Pour le panneau lumineux**, merci d'envoyer **15 jours avant l'événement**, la demande par mail à l'adresse : panneau.info@ville-soreze.fr selon la grille disponible en téléchargement sur le site www.ville-soreze.fr.

Il est rappelé que les **ordures ménagères** sont ramassées par le SIPOM de Revel, **le lundi et le vendredi** et que les **déchets recyclables** sont enlevés **le mercredi**.

La collecte s'effectue en ramassage en porte à porte dans le bourg et dans les conteneurs prévus à cet effet **dans les lotissements et les hameaux**. Dans le bourg, afin d'éviter tout débordement sur la voie publique, les sacs poubelles doivent être **IMPÉRATIVEMENT** sortis **le matin du ramassage**.

Le SIPOM met à disposition des sacs/conteneurs jaunes et la commune distribue en fin d'année les sacs noirs pour les ordures ménagères.

La **déchetterie du SIPOM** de Revel est à la disposition des habitants pour l'intercommunalité : **ZI de la Pomme, Avenue Marie Curie 31250 Revel** - Horaires du **lundi au samedi 9 h / 12 h - 14 h / 17 h 50**, où l'on peut **déposer gratuitement**, pour le public, tous les **déchets autres que ceux acceptés dans nos bennes et poubelles municipales** : *déchets verts, bois, verre, électroménager, huile de vidange, déchets spéciaux, métaux, huile de friture, écrans, gravats internes, batteries, petits appareils électriques, tout venant, textiles, lampes, cartons et mobilier.*

DISTRIBUTION EN TOTALITÉ DES SACS-POUBELLE en décembre 2020, par la mairie.

Une réflexion est engagée pour poursuivre ou non cette action en décembre 2021.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS EN 2021

les mardis :
5 JANVIER,
6 AVRIL,
6 JUILLET,

5 OCTOBRE 2021.

S'inscrire auprès des services techniques ou au secrétariat de la mairie.

Mairie de Sorèze - BP 90018 - 81540 Sorèze

Secrétariat : Tél. **05 63 74 40 30** / Fax. **05 63 74 40 39** - Services techniques : **05 63 74 40 32**

Service urbanisme : **05 63 74 40 30** - urbanisme@ville-soreze.fr

André Mateille reçoit le public uniquement lundi, mercredi et vendredi matin de 10 h à 12 h / mardi et jeudi après-midi de 14 h à 17 h

www.ville-soreze.fr - mairie@ville-soreze.fr -  Ville de Sorèze

 Mairie ouverte tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 17h et le samedi matin de 10h à 12h

NUMÉROS ET ADRESSES UTILES

Permanences à la Mairie de Sorèze

Assistante sociale :

le mardi matin, sur rendez-vous : 05 63 37 68 10
à la Maison du Conseil Départemental de Puylaurens.

Mission Locale sur rendez-vous :

1 fois par mois : 05 63 51 63 20

HORS MAIRIE

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Cabinet médical : 05 63 74 12 00

Crèche Les Lutins Soréziens : 05 63 37 05 97

Ecole publique : 05 63 74 40 31

Point-Lecture :

→ Ouverture du Point-Lecture tous les mardis et jeudis
..... de 17 h 15 à 18 h 45

→ et le 1^{er} mercredi des vacances scolaires
..... de 9 h à 11 h 45

EHPAD Saint-Vincent Sainte-Croix : 05 63 74 42 00

Centre des finances Puylaurens : 05 63 75 03 16

Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorézois :
..... 05 62 71 23 33

Service assainissement individuel :

Réseau 31, Gaëlle Albert : 05 61 17 30 84

Service Petite Enfance

Françoise Pagès : 05 62 18 48 69

Maison de Service au Public Revel : 05 62 71 31 20

SIPOM

Bureau : 05 62 71 22 83

Déchetterie : 05 62 71 32 91

Syndicat des Eaux Cuq-Toulza : 05 63 82 54 82

Aide à Domicile ADAR Dourgne : 05 63 50 30 11

Autabus (Croix Rouge) 2^e et 4^e mardi du mois dans le
parc public

CAF Castres : 0 820 25 81 10

CPAM (Caisse Primaire Assurance Maladie) :

mise à jour des cartes vitales, borne à la pharmacie

Castres : 36 46

CARSAT : 39 60

Pôle emploi Castres : 39 49

ENEDIS - GRDF

CENTRE D'APPEL DÉPANNAGE - URGENCE :

Pour tout problème d'électricité ou de gaz

CAD Electricité 09 72 67 50 81

CAD Gaz 0 800 47 33 33

ACCUEIL DISTRIBUTEURS :

Accueil et traitement des demandes

Raccordement Electricité et Accès Gaz

Accueil raccordement Electricité 0 810 203 835

Accueil Accès au Gaz 09 69 36 35 34

TRAVAUX :

Pour information sur les travaux de nouveaux branchements électriques

Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn

Téléphone Secrétariat 05 63 43 21 40

Bureau d'Information Touristique (B.I.T.) de Sorèze - Saint-Ferréol

Tour Ronde- Rue Saint-Martin- 81540 Sorèze

Tél. : 05 63 74 16 28 - Fax : 05 63 50 86 61

www.auxsourcesducanauldumidi.com

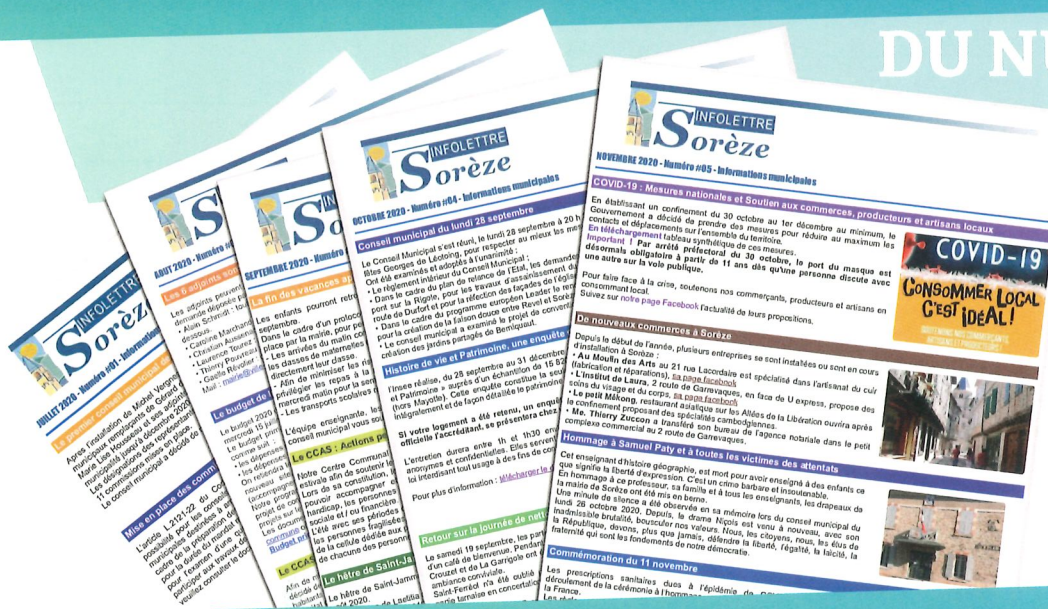
documentation@auxsourcesducanauldumidi.com

Abbaye-école de Sorèze

Musée Dom Robert 05 63 50 86 38

Musée du Verre Yves Blaquièrre 05 63 37 52 66

LA COMMUNICATION À L'HEURE DU NUMÉRIQUE !



L'infolettre

un moyen de communication au plus près de l'actualité.
Envoyée chaque début de mois !

Pour vous inscrire :



par mail à infolettre@ville-soreze.fr



sur le site internet de la ville www.ville-soreze.fr

LA COMMUNICATION ÉVOLUE !

→ Refonte du site internet

de la ville de Sorèze avec
une **livraison** dans le courant
du **2^e trimestre 2021**.

→ Réseaux sociaux

Une **page Facebook** a vu le jour
dès l'annonce du 1^{er} confinement
en **mars 2020**.

À ce jour : **923 abonnés !**

 Ville de Sorèze



Handwriting practice lines consisting of 28 horizontal dotted lines.

